

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3509 - MERCREDI 12 JUIN 2019

CONTENTIEUX ÉLECTORAUX

L'opposition phagocytée au parlement

La Cour constitutionnelle a rendu ses arrêts, le 10 juin, dans plusieurs circonscriptions dans le cadre du contentieux électoral au niveau des élections législatives. Les députés de la plate-forme « Lamuka » invalidés, une vingtaine, ont été contraints de céder leurs sièges aux membres du Front commun pour le Congo (FCC) dont les recours ont reçu l'avis favorable de la Haute Cour.

Le Mouvement de libération du Congo particulièrement aura payé le lourd tribut en perdant huit sièges au total sur ses vingt-deux députés nationaux proclamés élus par la Commission électorale nationale indépendante. Le parti de Jean-Pierre Bemba ne compte aujourd'hui que quatorze députés nationaux dans un hémicycle livré à la merci du FCC.



Page 5

Le feu allumé devant le siège du MLC/Adiac



Des militants de l'UDPS manifestant devant le Palais du peuple

RETOMBÉES DES ORDONNANCES QUERELLÉES

L'UDPS réclame les têtes de Léon Mondole et de Charles Nawej

Ça bouillonne à l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) où des militants tiennent à faire la peau aux députés nationaux qui s'étaient illustrés par des propos discourtois envers le chef de l'Etat, lors de la plénière du 7 juin. Le 10 juin, ils ont investi le siège de l'Assemblée nationale, décidés à en découdre avec les députés qui ont outragé Félix Tshisekedi pourtant réputé politiquement irresponsable, selon

la Constitution, devant le parlement. Pour l'UDPS, les députés Léon Mondole, l'auteur de la motion incidentielle, et Charles Nawej, qui avait traité Félix Tshisekedi d'inconscient pour avoir signé les ordonnances nominatives à la SNCC et à la Gécamines, doivent être poursuivis pour « outrage au chef de l'Etat » après la levée de leurs immunités.

Page 3

SALUBRITÉ

Un constat amer du gouverneur de Kinshasa au marché de la Liberté



Le gouverneur Genty Nyongila au marché de la liberté à Kinshasa

Des immondices dégaugeant des odeurs nauséabondes, des vendeurs étalant leurs marchandises à même le sol, des allées et couloirs occupés et gênant la circulation des personnes et des véhicules, telle est la réalité vécue par Genty Nyongila qui s'est rendu sur les lieux, le 8 juin, dans le cadre de l'opération « Kin bopeto ». Même si l'accueil a été chaleureux de la part des vendeurs, le gouverneur

de la ville de Kinshasa s'est dit déçu au terme de son passage dans différents pavillons, réalisant l'insalubrité qui y règne. A la prise de ses fonctions le 7 mai dernier, Genty Nyongila avait annoncé qu'il allait s'investir dans la propreté de la ville de Kinshasa ainsi que la sécurité de la population et de ses biens.

Page 4

INSTITUTIONS

Des créances non honorées dans les placards du Sénat



Des sénateurs en plénière

Le Sénat de la République démocratique du Congo doit plus de 2,5 millions de dollars américains à la Société nationale d'électricité (Snél) pour avoir utilisé sans payer ses services de fourniture de l'électricité depuis plusieurs mois.

La Biac, quant à elle, fait état de 3,13 millions de dollars de crédits alloués à la chambre haute qui, jusqu'à ce jour,

ne sont toujours pas remboursés. De quoi désoler ses responsables qui font face actuellement aux défauts de trésorerie de la banque depuis la suspension par la Banque centrale du Congo de ses avances à la suite d'une décision datant de l'époque du gouvernement Matata Ponyo.

Page 2

PARLEMENT

Crédits et créances non honorés dans les placards du Sénat

La Biac réclame à la chambre haute 3,13 millions de dollars de crédits non remboursés tandis que la Société nationale d'électricité (Snél) revendique plus de 2,5 millions de dollars d'utilisation de ses services de fourniture de l'électricité non payés.



Des sénateurs en plénière

Dirigé durant la dernière législature (2007-mars 2019) par Léon Kengo wa Dondo, le Sénat fait aujourd'hui l'objet des récriminations de la part de la Banque internationale pour l'Afrique au Congo (Biac) et de la Snél. Ces deux sociétés viennent de remettre en surface des engagements financiers contractés par cette institution étatique sans être en mesure de les honorer. La Biac fait état de 3,13 millions de dollars de crédits alloués à la chambre haute qui, jusqu'à ce jour, ne sont toujours pas remboursés.

Dans un courrier daté du 29 mai dernier signé par son département de recouvrement adressé à l'actuel président du bureau provisoire du Sénat, la banque dit constater « avec regret qu'aucun mouvement n'est effectué au crédit de vos comptes courants en couverture de ces engagements ». De quoi désoler ses responsables qui font face

actuellement aux défauts de trésorerie de la banque depuis la suspension par la Banque centrale du Congo (BCC) de ses avances à la suite d'une décision du gouvernement Mata-ta Ponyo. Les soldes débiteurs importants constatés dans les livres de comptes courants remontent à plusieurs mois, à en croire la Biac, sans toutefois préciser à quand remonte cette situation. Il est à noter que la Biac traverse des moments difficiles qui font suite au fiasco de son partenariat financier avec la BCC. Depuis 2016, elle est sous son administration avec, à la clé, une quête permanente d'éventuels repreneurs pouvant redresser la banque afin de préserver l'épargne de ses clients. Comme si cela ne suffisait pas, le Sénat traîne également dans des placards un dossier de créances non honorées au niveau de la Snél de plus de 2,5 millions de dollars pour avoir

utilisé sans payer ses services de fourniture de l'électricité depuis plusieurs mois. A l'instar de la Biac qui connaît des problèmes sérieux de trésorerie, la Snél, elle aussi, n'est pas exemptée et cette situation la dessert jusqu'à plomber son bon fonctionnement. La société charge les animateurs de cette institution parlementaire de n'avoir pas respecté les termes de l'arrêt conclu de commun accord en novembre 2016, fixant les modalités de paiement de ces encours de dettes au mieux des intérêts des deux parties. Jusqu'à ce jour, aucune trace de paiement de ces créances n'est visible à la banque, ont déploré les dirigeants de la Snél qui invitent, par ailleurs, le président du bureau provisoire du Sénat à faire preuve de bonne foi en payant ces créances dans les meilleurs délais.

Alain Diasso

ASSEMBLÉE NATIONALE

L'opposition phagocytée au profit du FCC

La Cour constitutionnelle a rendu ses arrêts, le 10 juin, dans plusieurs circonscriptions dans le cadre du contentieux électoral au niveau des élections législatives. Il ressort que les députés de l'opposition invalidés, une vingtaine, ont été contraints de céder leurs sièges aux membres de la famille politique de l'ancien président dont les recours ont eu un avis favorable.

C'est à une redistribution des cartes qu'on assiste, ces derniers temps, dans l'hémicycle du Palais du peuple avec, en toile de fond, la série d'invalidation tendant à fragiliser de plus en plus l'opposition parlementaire. Cette dernière, déjà numériquement faible, est en train de perdre du terrain au profit du Front commun pour le Congo (FCC), ragaillardisé à la faveur des derniers arrêts de la Cour constitutionnelle siégeant en matière de contentieux électoraux.

En effet, les députés de l'opposition ayant accédé dans l'hémicycle sous les listes de « Lamuka », l'ancienne plate-forme électorale de l'opposition, ont perdu leurs sièges après examen des requêtes en contestation de leur élection. Au total, vingt-trois parlementaires, de ce qui est aujourd'hui un regroupement politique, ont été invalidés dont vingt et un députés nationaux (huit du Mouvement de libération du Congo (MLC), sept de MCR, quatre de AMK, deux de Dynamique) et deux sénateurs, tous de la plate-forme « Ensemble » de Moïse Katumbi affiliée à Lamuka.

Le MLC particulièrement aura payé le lourd tribut en perdant

huit sièges au total sur ses vingt-deux députés nationaux proclamés élus par la Commission électorale nationale indépendante. Le parti de Jean-Pierre Bemba ne compte actuellement que quatorze députés nationaux. Cette situation paraît aux yeux de plusieurs observateurs comme inadmissible parce que tendant à instaurer un parlement monocole soumis aux fantasmes du FCC et de son autorité morale. Alors que l'examen des contentieux se poursuit à la Haute Cour, l'on craint que la saignée de liquéfaction de l'opposition parlementaire se poursuive. Car, à l'allure où vont les choses, d'aucuns prédisent déjà le trop plein du FCC qui peut facilement atteindre quatre cents députés nationaux à lui seul dans un parlement comptant cinq cents membres. Ce qui, à coup sûr, réduira ostensiblement l'opposition à une portion congrue, sans capacité d'influer sur le jeu politique.

Pour maints observateurs, il est clair que les juges de la Cour constitutionnelle subissent des injonctions d'une famille politique. « Il n'y a pas de commune mesure, c'est de l'arbitraire, de l'instrumentalisation », a réagi le porte-parole de Lamuka, Chérubin Okende. « Les arrêts rendus par la Cour constitutionnelle invalidant certains députés siégeant déjà au parlement au profit de ceux dont les recours ont eu réponse positive dénotent une volonté de dépouiller l'opposition d'une bonne partie de ces élus à l'Assemblée nationale au profit du Front commun pour le Congo », a-t-il déclaré.

A.D

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Mauakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

POLÉMIQUE AUTOUR DES NOMINATIONS À LA SNCC ET À LA GÉCAMINES

La base de l'UDPS réclame les têtes des députés Léon Mondole et Charles Nawej

Ça bouillonne au parti de Félix Tshisekedi où des militants en colère viscérale, tiennent à faire la peau aux élus nationaux qui s'étaient illustrés par des propos discourtois envers le chef de l'Etat, lors de la plénière du 7 juin.

Le débat qui avait eu lieu au cours de la plénière s'était transformé en un sévère réquisitoire contre la personne du président de la République dont les ordonnances nommant de nouveaux mandataires à la Société nationale de chemin de fer du Congo (SNCC) et à la Société générale des carrières et des mines (Gécamines) ont été qualifiées d'anticonstitutionnelles. Léon Mondole, l'auteur de la motion incidentielle ayant donné lieu à ce qui est considéré comme un dérapage de la part des députés du Front commun pour le Congo (FCC), n'avait sans doute pas mesuré les conséquences de son initiative.

A l'indignation des députés membres du groupe parlementaire UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social) et des partis alliés contre le comportement des élus du FCC tout en stigmatisant les propos outrageants lancés contre le chef de l'Etat, s'est ajoutée celle de la base de l'UDPS. A la 11e rue /Limete où est établi le siège du parti, la colère na faiblissait pas. Elle est même montée d'un cran, le 10 juin. Des combattants (militants de l'UDPS) ont résolu d'aller investir le Palais du peuple et faire la chasse aux députés du FCC à la base des débordements ainsi déplo-



Des militants de l'UDPS manifestant devant le Palais du peuple

rés, ne pouvant tolérer ce qu'ils ont qualifié de déviationnisme ayant élu domicile dans l'hémicycle. N'écoulant que leur propre voix, ils ont pensé avoir des bonnes raisons de réagir. « *Le chef de l'Etat est politiquement irresponsable devant le parlement et ses actes administratifs ne peuvent, en aucun cas, faire l'objet d'un débat à l'Assemblée nationale* », ont-ils argumenté. « *On n'avait jamais vu ça ni sous Mobutu ni sous Joseph Kabila, que des députés citent en mal le nom du chef de l'Etat !* », a-t-on entendu dire.

Les activités parlementaires perturbées

C'est sous une forte escorte motorisée (les fameux wewa) sur fond des klaxons et des chants hostiles à l'ancien régime que ces militants ont pris le chemin du Palais du peuple. Arrivés par dizaines sur les lieux, ils ont érigé un check-point pour rechercher les députés FCC, créant de ce fait un tohu-bohu qui a perturbé le déroulement des activités parlementaires. Les plus téméraires ont été même prêts à franchir les corridors sécuritaires érigés par les forces de l'ordre pour forcer l'entrée dans l'hémicycle. Les éléments de la police déployés sur les lieux ont été contraints d'user de gaz lacrymogène pour

desserrer l'étau qui s'est formé à l'entrée principale du site parlementaire. Des députés qui ont eu le malheur de croiser cette meute de militants surexcités s'en sont tirés avec des véhicules quasi endommagés. Tentant de contenir la fougue des militants du parti au pouvoir, Jean-Marc Kabund, le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale et président intérimaire de l'UDPS, a eu également droit à des invectives avant de se dérober dans la masse.

Cherchant à réitérer le scénario de la veille, les militants de l'UDPS se sont à nouveau présentés le 11 juin au Palais du

peuple. C'était sans compter avec la police qui, entre-temps, avait renforcé le dispositif sécuritaire aux abords du site. C'est sur ces entrefaites que le bureau de l'Assemblée nationale a finalement donné de la voix, par le biais de son rapporteur, Célestin Musao Kalombo, pour tenter d'apaiser les esprits. Pour ce dernier, « *il n'était pas question de mettre en cause les actes administratifs pris par le chef de l'Etat* », lors de la plénière du 7 juin. Celle-ci, à l'en croire, devait débattre plutôt de la gestion des entreprises du Portefeuille. Pour lui, c'est la motion incidentielle du député Léon Mondole qui a orienté autrement le débat, avec un pic sur la formation du gouvernement, non sans que la présidente du bureau ne puisse recadrer les intervenants qui tentaient de sortir du cadre. Qu'à cela ne tienne. Pour la base de l'UDPS, les députés Léon Mondole, l'auteur de la motion incidentielle, et Charles Nawej, qui avait traité Félix Tshisekedi d'inconscient pour avoir signé les ordonnances susdites, devraient être interpellés par le procureur général de la République pour « *outrage au chef de l'Etat* » après la levée de leurs immunités. Dossier à suivre.

Alain Diasso

ENTREPRISES PUBLIQUES

La Cogep s'inquiète de la gestion de la Gécamines

La coalition des organisations non gouvernementales (ONG) se dit toujours préoccupée par la gouvernance de la société du Portefeuille de l'Etat, en dépit des réponses apportées par cette dernière, dans un point de presse tenu le 28 novembre 2018, à Kinshasa, se défendant face à une série de rapports publiés contre elle.

Le Coalition de la gouvernance des entreprises publiques du secteur extractif (Cogep) a publié, le 7 juin, son analyse sur la gestion de la Société générale des carrières et des mines (Gécamines). Dans celle-ci, elle a clairement manifesté son insatisfaction face à la gestion de cette société et des réponses apportées par sa direction aux préoccupations soulevées par les ONG.

Analysant le rapport de la Gécamines intitulé « *La vérité sur les mensonges des ONG de la RDC* », la plate-forme des organisations de la société civile se dit, en effet, convaincue que certaines préoccupations quant

à la gestion de cette société persistent. « *Toutes ces questions, nous les avons posées à la Gécamines. Mais, jusqu'à ce jour, cette société ne nous a pas répondu. Donc, il y a des questions qui demeurent* », a expliqué le coordonnateur de la Cogep, Me Daudet Kitwa Kaluma, résumant leur analyse devant l'assistance.

La Cogep a toutefois relevé certains points positifs du rapport de la Gécamines, notamment la divulgation des informations détaillées en réponse aux préoccupations des ONG; la réalisation de 1 294 milliards de dollars américains des revenus tirés des partenariats de 2009 à 2014; la relance de la recherche géologique et la certification des gisements dans la perspective de relance de cette société. Elle a également salué l'ambition de racheter certains gisements afin de les retourner dans le portefeuille minier ainsi que la restructuration de l'organigramme de la Gécamines pour l'aligner aux standards

modernes des entreprises extractives.

Des questions qui demeurent

Mais, malgré ce satisfecit, la Cogep a, par contre, souligné certains points négatifs pour lesquels elle continue de poser des questions et à attendre des réponses de la Gécamines, justifiant la persistance de ses préoccupations. Il s'agit des déclarations contradictoires sur les revenus et paiements ainsi que la non publication des états financiers et les rapports financiers.

« *Le rapport précité de la Gécamines dit que ses états financiers sont déposés à l'Institut pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). En réalité, les copies des états financiers sont plutôt remises au conciliateur indépendant pour des fins de certification des chiffres déclarés à l'ITIE et non au comité exécutif ou au groupe multipartite pour un quelconque débat ou encore*

moins pour des fins de publicité », a soutenu la Cogep.

Cette plate-forme d'ONG a également fait état du manque de transparence, de la non déclaration des prêts et avances à l'ITIE ainsi que de la contradiction dans les dossiers de la vente des parts de Metalkol, des recettes de vente des scories, de l'investissement et de la production décevants de la Gécamines, sans oublier les violations des droits des travailleurs. « *La Cogep note que plusieurs dossiers manquent de transparence, comme le cas de la sous-traitance Scorpion, la vente des parts dans Metalkol et les recettes de vente des scories* », a indiqué la plate-forme, dans les cinq grands points négatifs notés.

Après échange avec les participants à la publication de cette analyse, la Corep et toute l'assistance ont signifié le devoir pour tous de contribuer à l'amélioration de la gouvernance de toutes les entreprises du portefeuille de l'Etat, en général, et celles du secteur extractif, en particulier.

La Cogep, précisons-le, a pour objectif l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques et deniers publics dans le secteur extractif, notamment par des analyses et études sur ces entreprises, la promotion de la transparence et le renforcement des responsabilités/redevabilité dans leur gestion, la mobilisation des citoyens sur la question de la gouvernance des entreprises publiques du secteur extractif, la proposition des réformes légales ou administratives dans le secteur ainsi que la contribution au renforcement des capacités des agents publics et acteurs de la société civile intéressés par les entreprises publiques du secteur extractif par des formations, stages ou échange d'expériences.

La Cogep se dit disposée à entreprendre d'autres actions prévues par la loi en vue d'amener la Gécamines à répondre à certaines de ses préoccupations restées pendantes et améliorer ainsi sa gestion.

Lucien Dianzenza

AGRICULTURE

Les experts avancent des chiffres effrayants

La République démocratique du Congo (RDC) n'exploite actuellement qu'environ dix pour cent des terres cultivables en dépit de nombreux engagements des gouvernements successifs à soutenir le secteur agricole. Moins de trois pour cent du budget national est affecté annuellement à ce secteur.

Entre la politique et la réalité, il existe un profond fossé. Le collectif congolais des jeunes ingénieurs agronomes et environnementaux vient de jeter un pavé dans la mare, en parlant de moins de 10 % de terres arables cultivées. Selon l'Institut national de la statistique (INS), le pays n'exploite actuellement que huit millions des quatre-vingts millions d'hectares de terres arables. Ce poten-

tiel est utilisé en raison de 3 % pour les cultures et 7 % pour l'élevage. Cette réalité expliquerait même les difficultés d'amélioration de la sécurité alimentaire. Malgré ce faible pourcentage, poursuit le collectif, il est possible de mettre au point une politique nationale dans ce secteur en partant de ces 10 % des terres exploitées. Le problème est d'avoir une volonté politique et une définition d'une stratégie nationale.

La faible exploitation du secteur agricole est le fruit de plusieurs causes, dont le faible pourcentage du budget alloué chaque année au secteur agricole, à peine 3 %. Pire, ce financement déjà ridicule n'est engagé qu'à hauteur de 30 à 40 %. Il y a aussi la faible production

locale du fait de l'absence d'appui financier, l'importation massive (à hauteur de 60 % pour le riz et le maïs) des produits similaires, les prix exorbitants des produits agricoles par rapport au faible pouvoir d'achat de la population, l'impact négatif de la rubrique « transport » (plus de 60 %) sur le prix final, l'absence de formation des agriculteurs, le difficile accès aux intrants et à la technologie agricole, ainsi que l'absence des infrastructures de base, martèle l'INS. L'on estime que les nationaux sont contraints de lever des centaines de milliers de dollars américains auprès des institutions bancaires et financières sans espoir de les obtenir. Au niveau de l'agriculture plus précé-

sément, il y a la législation nationale qui empêche ou limite certains capitaux étrangers.

Du côté du gouvernement de la République, l'on rappelle que le développement de l'agriculture passe forcément par l'accès à la terre arable et aux intrants agricoles, la meilleure gestion post-récolte, la qualité de la terre et bien entendu la gouvernance. De ce fait, il est évoqué la nécessité d'une meilleure redistribution des terres. « Nous ne parlons pas de confiscation mais d'une redistribution en fonction de certains critères comme l'utilisation effective de ces terres », précise un expert du ministère de l'Agriculture. Toutefois, il rajoute une dimension importante : « *Le budget*

alloué au secteur agricole est de 2,5 à 3 % du budget de l'Etat. Nous n'atteindrons pas les objectifs de Maputo ».

Par ailleurs, il lie l'agriculture directement à l'énergie. « *Si on réforme l'énergie sans réformer l'agriculture, il sera difficile d'atteindre ce miracle* ». Enfin, il rappelle à qui veut l'entendre que la RDC n'a plus que cent deux ans pour exploiter ses ressources minières. « *Il faut préparer l'après-mine en réfléchissant sur les voies et moyens de développer les infrastructures, le tourisme, la biodiversité, la desserte en électricité et bien entendu l'agriculture* », a-t-il conseillé.

Laurent Essolomwa

SALUBRITÉ

Un constat amer du gouverneur de Kinshasa au marché de la Liberté

Des immondices dégageant des odeurs nauséabondes, des vendeurs étalant leurs marchandises à même le sol, des allées et couloirs occupés et gênant la circulation des personnes et des véhicules, telle est la réalité vécue par Gentiny Ngobila Mbaka, qui s'est rendu sur les lieux le 8 juin.

Dans le cadre de l'opération « Kin bopeto », Gentiny Ngobila Mbaka a visité le marché de la Liberté, dans la commune de Masina, en compagnie du vice-gouverneur, Néron Mbungu Mbungu. Même si l'accueil a été chaleureux de la part des vendeurs, le gouverneur de Kinshasa a été déçu au terme de son passage dans différents pavillons, réalisant l'insalubrité qui y règne.

Prenant la parole à la petite tribune du marché de la Liberté où est placé le buste de Mzee Laurent Désiré Kabila, initiateur de ce marché, le gouverneur Gentiny Ngobila s'est dit indigné de l'insalubrité des lieux. « *Le marché de la Liberté est dans mon quartier, j'y venais très souvent ici lorsque ce marché a été créé en 2003. Ma société*

Universal security travaillait ici. A l'époque, ce marché brillait, tout allait mieux. Mais, ce que je viens de rencontrer maintenant ici est désolant. C'est la honte et c'est triste. Le marché de la Liberté est sale! », a dénoncé le gouverneur de la ville. « *Je veux que Kinshasa soit propre. Et cette propreté doit se vivre au sein du marché de la Liberté. Je me suis engagé à axer mon action sur la propreté de la ville parce que Kinshasa c'est le miroir de notre pays. Si nous vivons dans l'insalubrité, c'est une honte pour nous les Kinois. Vous devez savoir que l'insalubrité nous expose à beaucoup de maladies comme la fièvre typhoïde* », a martelé Gentiny Ngobila.

Devant le bourgmestre de Masina, des élus de cette circonscription, des chefs coutumiers, des vendeurs ainsi que la population venue l'écouter, le gouverneur a lancé un ultimatum d'un mois au comité de gestion de ce marché pour évacuer toutes les immondices trouvées sur place. Il a menacé de prendre des mesures disciplinaires si rien n'est fait.



Le gouverneur Gentiny Ngobila au marché de la Liberté à Kinshasa

Le premier citoyen de Kinshasa a promis de veiller à l'effectivité de l'opération « Kin bopeto » chaque dernier samedi du mois. Aussi a-t-il sollicité l'implication de tous pour sa réussite afin que la ville redore son blason. Lors de la prise de ses fonctions, le 7 mai dernier, le gouverneur avait promis

de s'investir dans la propreté de Kinshasa ainsi que la sécurisation de sa population et de ses biens.

Administratrice du marché de la Liberté, Fatouma s'est engagée à mobiliser ses services pour l'assainir dans l'urgence selon les instructions de l'initiateur de l'opération « Kin bopeto ».

Avant de quitter les lieux, le gouverneur Gentiny Ngobila a écrit quelques mots dans le livre d'or du marché de la Liberté, marquant ainsi son passage, et a reçu en cadeaux un petit buste de Mzee Laurent Désiré Kabila et une chèvre.

Martin Engimo

INVALIDATIONS DES DÉPUTÉS NATIONAUX

Des mouvements devant le siège du MLC

Des militants du parti de Jean-Pierre Bemba ont brûlé des pneus devant le siège du MLC et se disent prêts à affronter la police venue sur place pour tenter de mettre de l'ordre.



Réagissant contre l'invalidation de huit de leurs députés nationaux, les militants du Mouvement de libération du Congo (MLC) sont descendus dans la rue, le 11 juin à Kinshasa. Dans une manifestation organisée devant le siège de leur parti, dans la commune de la Gombe, ils ont brûlé des pneus et se sont heurtés aux éléments de la police arrivés sur les lieux pour tenter de rétablir l'ordre. « Nous allons montrer à ce pouvoir qu'il ne peut pas tout se permettre dans ce pays. Après avoir volé le pouvoir au sommet de l'Etat, il veut tout prendre », a expliqué un manifestant.

La présence de la police est loin de dissuader les manifestants. Ils se disent déterminés à aller jusqu'au bout de leur logique. « Nous allons continuer, pour leur montrer que le MLC constitue une force à ne pas négliger. Si aujourd'hui ils réussissent à nous disperser, nous allons nous retrouver encore demain,

Le feu allumé devant le siège du MLC. Adiac jusqu'à ce qu'ils comprennent notre message », a déclaré un autre militant du MLC, venu avec des pneus sur sa moto.

Une présence particulière de la police

Pour rétablir l'ordre public, la police a investi les lieux, munie de lance gaz lacrymogène, en commençant par disperser les spectateurs pour mieux cerner les manifestants ou les obliger à se retrancher dans le siège de leur parti. Ce qui a permis d'éteindre le feu qui brûlait devant le bâtiment abritant les bureaux de cette formation politique.

La Cour constitutionnelle, dans ses derniers arrêts sur les contentieux électoraux, a invalidé une vingtaine de députés. Le MLC a perdu huit sièges dont deux de Kinshasa parmi lesquels celui de Raphaël Kibuka, qui a été le député national le mieux élu du district Mont Amba, et les six autres, des provinces.

Lucien Dianzenza

MATETE

Une matinée d'échange et de sensibilisation au profit de la jeunesse

Le Conseil de la jeunesse de la commune de Matete a conduit les jeunes de cette municipalité à partager sur la promotion du dialogue et de la tolérance.

Le Conseil de la jeunesse de la commune de Matete (CCJ/M) a organisé, le mardi 11 juin 2019 dans la salle polyvalente de la maison communale, une matinée d'échange sur le thème « Le rôle de la jeunesse dans la prévention des violences, pour la promotion du dialogue, de la tolérance et la cohabitation pacifique dans la commune de Matete ».

Au cours de cette activité jugée très constructive par les participants, les chefs de quartier, la police représentée par le commissaire adjoint du district de Matete, le capitaine Moleka, le chef de bureau Hemedi, représentant du bourgmestre empêché, le facilitateur, Me Mbaka, ont, tour à tour, appelé la jeunesse matetoise à la culture de la paix, à se prendre en charge, en dénonçant tout acte répréhensible, à s'approprier la lutte contre le banditisme urbain appelé communément « Kuluna », en complicité avec la police, ainsi qu'à vulgariser la culture de gestion des conflits de manière pacifique. « Oui à



la salle, lors de la matinée Adiac

la cohabitation pacifique, oui à la promotion d'une bonne relation entre la population et les autorités civiles et militaires, la force reste à la loi, la population doit se prendre en charge et accompagner la police en dénonçant les abus », ont été les éléments-clés des exposés faits au cours de cette matinée d'échange organisé par l'équipe conduite par Alain Mukonkole Kamanda. L'activité, note-t-on, a été réalisée avec l'accompagnement de la section des affaires civiles de la Monusco.

Par ailleurs, le comité local de développement de Matete (CLDM), qui a également activement participé à cette matinée, est une structure qui

la salle, lors de la matinée Adiac vise le bien-être et le vivre ensemble de la communauté dans cette municipalité. Rappelant que la commune de Matete a totalisé 65 ans d'âge, le coordonnateur du CLDM, Félix Kudia, a appelé à l'apport de toutes les Matetoises et de tous les Matetois, pour le développement de cette commune. « Vos sages conseils sont plus importants que d'autres informations qui ne cadrent pas avec l'épanouissement de cette dernière », a-t-il dit, appelant les habitants de cette municipalité à réfléchir sur les possibilités de la développer sans apport extérieur.

Lucien Dianzenza

COMMERCE

La Chine prône une coopération mutuelle avantageuse entre les Etats

Des personnalités étrangères ont pris part, récemment à Beijing, aux activités du ministère des Relations extérieures du Comité central du Parti communiste chinois (PCC). La rencontre s'est axée sur la position de l'empire du Milieu au sujet des consultations économiques et commerciales entre lui et les Etats-Unis.

Le Département d'Etat de l'Agence Chine nouvelle, dans une publication le 5 juin, a livré les avis et recommandations issus de la rencontre. Les personnalités étrangères invitées à cette activité ont donné leurs impressions, souhaitant voir la Chine mettre fin à ce qu'elles ont qualifié « d'hégémonie commerciale » des Etats-Unis d'Amérique afin d'aboutir à une coopération solide fondée sur la bonne foi.

La République démocratique du Congo a été présente à ces assises, par le biais de Stephen Bwansa, représentant du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie. « L'empire du Milieu recherche tout

simplement une coopération mutuellement avantageuse. Dans le cadre de ce processus, le pays a toujours été fermement attaché au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays, qui est très différent de l'hégémonie de certaines puissances au niveau international », a-t-il déclaré. Aussi a-t-il invité les Etats-Unis à consulter le livre blanc publié par la Chine et qui donne la position et les revendications légitimes de ce pays qui reste un partenaire incontournable au niveau international. Stephen Bwansa a souhaité que la Chine, qui fait preuve de bonne volonté dans la coopération multi sectorielle, puisse œuvrer pour la fin de la guerre commerciale dans les meilleurs délais possibles.

Vice-président permanent de l'Association autrichienne d'amitié sino-autrichienne, M. Kaminski a indiqué que la réponse rationnelle et appropriée de la Chine à la guerre commerciale et à l'hégémonie déclen-

chées par les Etats-Unis reflète la sagesse de ce pays depuis des milliers d'années. « Non seulement les Etats-Unis ont déclenché une guerre commerciale avec la Chine, au détriment des intérêts de la Chine, mais ils ont étendu leurs bras longs à d'autres pays, cherchant à s'immiscer dans leurs relations avec les entreprises chinoises », a-t-il laissé entendre. Il a indiqué que les Etats-Unis ont tenté de s'impliquer dans la coopération entre l'Autriche et les sociétés chinoises mais sans succès.

Vice-président du Comité « Tous ensemble » de la Malaisie, Liang weihong a pour sa part affirmé que les victimes de la guerre commerciale menée par les Etats-Unis n'étaient pas seulement la Chine mais bien d'autres pays, et même les entreprises américaines. « L'initiative "Tout autour de soi" de la Chine a été bien accueillie dans le monde entier. Chaque PME des pays en développement a une réponse commune », a-t-il relevé.

Sohan Shresta, directeur général de Kini Technology Ltd au Népal, a insisté sur le souhait des chefs d'entreprise pour un environnement commercial harmonieux et stable. Cependant, a-t-il dit, le comportement des Etats-Unis aurait des conséquences néfastes sur l'environnement commercial mondial. « Tous unis dans l'action et le concept de coopération gagnant-gagnant étaient largement acceptés. De plus en plus de pays avaient choisi de se joindre à la Chine », a-t-il signalé.

Le président de l'Association chinoise pour la coopération et le développement arabe, Kassem Tfali, s'est dit préoccupé par la « répression » des entreprises scientifiques et technologiques chinoises par les Etats-Unis. Et pourtant, le progrès scientifique et technologique est un atout pour l'humanité entière et la Chine est à l'avant-garde de la 5G technologie en plus de la nouvelle révolution technologique. « Le commerce entre les pays est

une affaire d'intérêt mutuel qui ne peut être gagnée que par des frictions commerciales et des guerres commerciales. Les pratiques des Etats-Unis sont totalement contraires aux règles fondamentales du commerce international, à la dynamique de la mondialisation, aux tendances du développement mondial et aux exigences normales de l'économie mondiale », a-t-il dit.

« Je me suis rendu en Chine pour la première fois en 1972, et j'ai depuis lors beaucoup voyagé entre les deux pays. Les Etats-Unis prêchent depuis des années l'effondrement de la Chine et n'épargnent aucun effort pour freiner le développement de la Chine, mais cela ne sert à rien. Je pense que personne ne peut arrêter le développement de la Chine », a pour sa part soutenu Cai Bao, président de l'Association paraguayenne-chinoise pour la culture et l'industrie.

Martin Engimo

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL/DEMI-FINALES

Lupopo affronte Renaissance et Maniema Union s'oppose à Bukavu Dawa

Les affiches des demi-finales de la cinquante-cinquième édition de la compétition mettront aux prises quatre de ses anciens vainqueurs.

Le FC Saint-Eloi Lupopo a fait l'essentiel pour accéder en demi-finale. Le 8 juin, au stade Tata Raphaël de Kinshasa, le club bleu et or de Lubumbashi a battu l'AS Nyuki, détentrice du trophée, par un but à zéro. Joël Lody a inscrit l'unique but de la partie de la tête, reprenant une balle arrêtée à la 22e mn de la partie.

Pour le coach Bukasa des Abeilles de Butembo, ses joueurs ont fait un début de partie difficile. Mais ensuite ils ont pu revenir dans le match mais sans marquer de but malheureusement. Aussi a-t-il stigmatisé l'arbitrage qui, pour lui, a été catastrophique. Le nouveau coach des Cheminots de Lubumbashi, Man-kour Boualem -qui revient (il avait déjà coaché le club par le passé)-, a reconnu que son équipe a gagné mais pas avec la manière. Son groupe, a-t-il dit, est jeune et n'est pas expérimenté. Cependant, les matchs ne se ressemblent pas. Ce sera, a-t-il indiqué, une autre rencontre contre le FC Renaissance du Congo, son adversaire en demi-finale.

En effet, le club tuteuré par le pasteur évêque Pascal



Vue du match Renaissance du Congo - l'AS Malole de Kananga, au stade Tata Raphaël de Kinshasa

Mukuna de l'Assemblée chrétienne du Congo a fait d'une bouchée la formation de Malole de Kananga en quarts de finale. Cinq buts à zéro a été le score de la rencontre, avec les réalisations de Kikwama Mujinga (5e mn), Nkumu Kombo (14e but contre son camp), Sidibe Broulaye (55e mn), Nzungu Mafuana de la tête (65e mn) et Kazadi Okito (77e mn sur penalty).

L'autre demi-finale mettra aux prises l'OC Bukavu Dawa du Sud-Kivu à l'AS Maniema Union. Bukavu Dawa a éliminé

la formation Jeunesse sportive de Kinshasa aux tirs au but (cinq tirs à quatre). L'ancien défenseur de V.Club, Ilonga dit « Guerrier », a loupé son tir au but, préjudicant Jeunesse sportive de Kinshasa. A la fin du temps réglementaire, le score a été de zéro but partout. L'AS Maniema Union a de son côté battu, le 9 juin, toujours au stade Tata Raphaël, la formation de Real de Kinshasa par deux buts à zéro, un doublé de Mbiyeye à la 35e mn.

M.E

FOOTBALL FÉMININ

OCL City remporte la 11e Coupe du Congo

Les rideaux sont tombés, le dimanche 9 juin, à Kinshasa sur la 11e édition de la Coupe du Congo de football féminin. Et le vainqueur est la formation d'OCL City de Lubumbashi.

L'équipe d'Olympique club de Lubumbashi (OCL) City a remporté la 11e édition de la Coupe du Congo de football féminin. Elle s'est imposée en finale de cette compétition nationale, le dimanche 9 juin, au stade des Martyrs de Kinshasa face à l'équipe d'Espoir de Bandal (Kinshasa) par six buts à zéro. Mujinga Ntambwe (20e et 61e minutes), Mushiya (55e et 82e minute), Apanda Aselem (72e minute) ont inscrit les buts des joueuses venues du Grand Katanga, et un cinquième but contre son camp de Mpele Ngbanzo d'Espoir de Bandal.

OCL City succède à un autre club de la capitale congolaise du cuivre, Bafana Bafana, éliminé dès le premier tour du tournoi qui s'est déroulé du 26 mai au 9 juin à Kinshasa. C'est le cinquième titre d'OCL City dans cette compétition. En match pour la troisième place, la Jeunesse sportive de Kolwezi (JSK) dans la province de Lualaba a été plus forte que le Daring Club Motema Pembe (DCMP)/Bikira (qui a joué avec six joueuses sur l'aire de jeu) par trois buts à zéro.

Notons que Daniella Ngoyi de la JSK a été désignée meilleure joueuse du tournoi alors que Samb Tshimwang du même club a raflé la palme de meilleure butteuse de la compétition. Les titres de club fair-play et de révélation ont été octroyés à la JSK. Pour rappel, huit équipes ont disputé la phase finale de la 11e Coupe du Congo de football féminin, notam-

ment OCL City (Haut-Katanga), Bafana Bafana (Haut-Katanga), DCMP/Bikira (Haut-Katanga), JSK (Lualaba), Espoir de Bandal (Kinshasa), CF Bilenge (Kinshasa), Promesse Stars (Kinshasa) et Promo Sport (Kongo Central).

Première vice-présidente de la Commission nationale de football féminin (CNFF), Olive Kiloha a remis le trophée de la Coupe du Congo à l'équipe vainqueur, soulignant au passage une progression dans l'organisation et le déroulement de la phase finale de la coupe du Congo de football des dames. Elle a laissé entendre que le football féminin en RDC prend de l'ampleur au fil des années. « La compétition s'est bien déroulée. Nous progressons au fur et à mesure que les années passent. Nous visons encore plus haut. L'être humain reste un éternel insatisfait. Si on a un, on cherche à avoir deux, ainsi de suite », a-t-elle déclaré. Aussi a-t-elle apprécié la qualité et le niveau de la compétition, se disant satisfaite du spectacle offert par les clubs participants à cette 11e édition de la Coupe du Congo. Olive Kiloha a exprimé la volonté ferme de la CNFF d'œuvrer davantage pour une meilleure organisation de la prochaine édition de la Coupe du Congo de football dames.

M.E

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'Information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



INTÉGRATION RÉGIONALE

Le Centre de Sipopo plante le décor des assemblées annuelles de la BAD

Le Centre international des conférences de Sipopo, à une quinzaine de kilomètres de Malabo, capitale de la République de Guinée équatoriale, a ouvert, le 11 juin, ses portes aux invités et participants de la cinquante-quatrième assemblée annuelle de l'institution financière panafricaine et la quarante-cinquième assemblée du Fonds africain de développement, deux événements majeurs consacrés à la recherche de solutions aux défis de développement auxquels l'Afrique fait face.

Convoqués cette année sur le thème « Intégration régionale pour la prospérité économique de l'Afrique », les deux événements se pencheront, quatre jours durant, sur les opportunités de l'intégration régionale, gage d'un développement économique harmonieux et consensuel pour le continent.

Prélude à l'ouverture officielle, le 12 juin, le président de la Banque africaine de développement (BAD), Adesina Akinwumi, a déclaré, le 10 juin, au cours d'une conférence de presse, que « si l'intégration se passe bien, l'Afrique va se développer dans la dignité et la confiance », précisant, par ailleurs, que cela permettra au continent d'être plus compétitif. En effet, a indiqué le président de la BAD, avec 1,3 milliard de consommateurs et un produit intérieur brut combiné d'environ trois mille quatre cents milliards de consommateurs, la Zone de libre-échange économique continentale constituera la plus grande zone de libre-échange intégrée du monde.

Pour cette première journée, plusieurs activités sont au menu des assemblées annuelles. Il s'agit notamment de la réunion du bureau des conseils des gouverneurs, de celle du comité directeur mixte des conseils des gouverneurs non membres en



Une vue du Centre international des conférences de Sipopo

qualité d'observateurs, mais également de la dix-huitième réunion du comité consultatif des gouverneurs.

Au cours de ces assemblées, il est prévu le lancement du Fonds d'inclusion financière numérique pour l'Afrique et la conclusion d'un partenariat avec la Corée du Sud pour « nourrir l'Afrique », mais également une journée sur le partenariat.

Selon Akinwumi Adesina, la Banque a investi environ un milliard de dollars pour soutenir plusieurs initiatives, y compris des infrastructures transfrontalières, pour faire progresser les échanges commerciaux entre les pays africains.

Ces investissements, a-t-il rappelé, ont été octroyés pour la

plupart aux petites et moyennes entreprises, moteur de la croissance économique.

Justifiant, en outre, le choix de la Guinée équatoriale pour arbitrer ces assemblées, il a fait savoir que cela s'explique par le fait que ce pays dispose d'un potentiel économique et l'Afrique centrale tirera un bénéfice de l'intégration régionale. « Nous croyons que le potentiel est immense au regard du faible niveau d'intégration », a-t-il avancé.

Plus de quinze milliards de dollars investis dans les infrastructures

L'intégration régionale est l'une des cinq priorités stratégiques, « High 5s », de la Banque qu'elle

considère comme un point axial pour stimuler le développement économique de l'Afrique. « La Banque s'est engagée à accélérer l'intégration du continent. Au cours des cinq dernières années, elle a investi plus de quinze milliards de dollars américains dans les infrastructures d'énergie, de transport et de technologies de l'information et de la communication », a déclaré Adessina Akinwumi.

Parmi ces projets, figure un prêt de 93,8 millions de dollars pour la construction tant attendue du pont « Sénégal-gambie », entre la Gambie et le Sénégal, qui entraînera une baisse de 50% des coûts du transport entre les deux pays, de santé et d'éduca-

tion améliorés pour neuf cent mille personnes vivant à proximité. Dans le cadre des projets en cours, il a annoncé celui portant construction du pont routier-rail entre Brazzaville et Kinshasa. Un projet, a-t-il signifié, pour lequel les chefs d'Etat des deux pays ont réaffirmé leur engagement total pour sa mise en œuvre effective.

Les Assemblées annuelles de la Banque représentent une opportunité unique pour les experts, gouvernements, entreprises, représentants de la société civile, think tanks et universitaires de partager leurs points de vue sur les efforts à réaliser dans l'intégration régionale et d'échanger sur les défis majeurs du développement.

De Malabo, Guy Gervais Kitina

BANQUES RÉGIONALES

L'essor qui change la donne

Depuis la crise financière de 2008, les groupes bancaires régionaux, qui ont une meilleure connaissance du marché local que leurs concurrents étrangers, ont accéléré leur développement.

Le changement peu visible, mais profond, est en cours dans de nombreux pays en développement, d'après Florian Léon et Alexandra Zins qui s'expriment dans un article dans «The conversation». Les banques étrangères ont toujours été des acteurs importants dans de nombreux pays d'Asie, d'Europe centrale, d'Amérique latine et d'Afrique. La tendance actuelle est au retrait relatif des banques occidentales au profit des banques des pays émergents, notamment des banques régionales (banques étrangères issues de pays du même continent), notent-ils. L'expansion de ces groupes bancaires régionaux s'est accélérée après les difficultés qu'ont connues les banques européennes et américaines lors de la crise de 2008, laissant le champ libre à ces nouveaux acteurs. Mais les conséquences de la régionalisation sur les marchés d'accueil sont encore mal connues.

La situation africaine est particulièrement intéressante à plusieurs niveaux. Primo, le continent a été

marqué par une rapide expansion des banques régionales, devenues des actrices majeures en quelques années seulement. Florian Léon et Alexandra Zins citent les plus grands groupes (Standard Bank Group, Attijariwafa Bank, Ecobank ou United Bank for Africa) implantés dans une vingtaine de pays de la région et les banques régionales gérant plus d'actifs que les banques locales ou les autres banques étrangères. Ces banques sont issues de plusieurs pôles régionaux. Après une expansion vers les pays voisins, elles sont sorties de leur zone d'influence pour ouvrir des succursales sur l'ensemble de l'Afrique. Ainsi, Ecobank, originaire du Togo, est aujourd'hui présente partout sur le continent.

Secundo, la question de l'efficacité du système financier est cruciale pour ces pays. En raison de la dynamique démographique en cours, les pays africains sont dans l'obligation de stimuler le secteur privé afin de

créer suffisamment d'emplois. Or, la difficulté de l'accès au financement est l'un des obstacles principaux au développement des entreprises. Les systèmes bancaires africains remplissent aujourd'hui mal cette fonction et l'accès au crédit reste complexe pour la plupart des entreprises et des ménages. Une littérature riche a étudié les effets des banques étrangères dans les pays en développement sans pour autant aboutir à un consensus clair.

Un désavantage informel des banques étrangères

Si les banques étrangères sont plus performantes que les banques locales d'un point de vue technique (meilleure technologie, accès aux fonds plus aisé, etc.), elles souffrent d'un désavantage informationnel. En effet, une banque internationale est mal équipée pour opérer dans un marché dans lequel les clients ne peuvent pas toujours produire des documents écrits (fiches de

salaire, bilans comptables certifiés). La connaissance du terrain est cruciale pour pouvoir évaluer correctement les projets soumis. Les banques locales ont l'avantage de cette connaissance, notamment dans les pays les plus pauvres. Les banques régionales combinent ces deux avantages, technique et informationnel. Leur envergure internationale leur permet d'innover dans des technologies de pointe et d'accéder à des fonds à moindre coût que les banques locales.

D'autre part, leur proximité (géographique et/ou culturelle) leur permet d'acquérir une meilleure connaissance du terrain que leurs concurrents occidentaux. L'entrée des groupes régionaux en Afrique a eu, en revanche, un effet fort sur l'accès aux crédits des entreprises. Les travaux futurs devront étudier les conséquences en termes de stabilité financière de l'expansion des banques régionales en Afrique.

Noël Ndong

SOUDAN

Washington va dépêcher un émissaire pour inciter au dialogue entre militaires et contestataires

Tibor Nagy, secrétaire d'Etat américain adjoint chargé de l'Afrique, se rendra dans les prochains jours dans le pays pour appeler l'armée au pouvoir et les représentants de la contestation à la reprise du dialogue, a-t-on appris.

Selon le département d'Etat américain, l'émissaire « appellera à la fin des attaques contre les civils ». Une démarche qui vient à point nommé au moment où le mouvement de désobéissance civile lancé par la contestation maintient la pression sur les généraux au pouvoir à Khartoum, malgré un durcissement de la répression. Le groupe de défense des droits numériques NetBlock estime que le Soudan est « presque totalement » coupé du monde après la dispersion sanglante d'un sit-in installé par les manifestants, le 6 avril, devant le quartier général de l'armée dans la capitale, et une mise en garde de l'armée. « *Les connexions internet qui fonctionnent encore sont en train d'être coupées* », a indiqué NetBlocks, alors que la contestation utilise internet pour relayer ses mots d'ordre.

Eu égard à cette situation, les Etats-Unis ont jugé nécessaire d'envoyer un émissaire à Khartoum après avoir condamné, la semaine dernière, les attaques contre les manifestants qui ré-

clament le transfert aux civils du pouvoir après la chute du président Omar el-Béchir, le 11 avril, remplacé par une junte militaire.

Le 10 juin, le Conseil militaire de transition, dans un communiqué diffusé par l'agence de presse officielle Suna, a annoncé l'arrestation au sein des forces régulières de plusieurs personnes en lien avec cette dispersion sanglante. Il n'a précisé ni leur nombre ni leur fonction, encore moins de quoi elles sont soupçonnées.

D'autres médias officiels ont annoncé la « libération » du dirigeant rebelle Yasser Arman, chef-adjoint du Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM-N), et de deux de ses camarades, Ismaïl Jalab et Mubarak Ardoul, interpellés en pleine répression de la contestation la semaine dernière. Mais les intéressés ont confié à la presse depuis Juba qu'ils avaient en fait été « expulsés » vers le Soudan du Sud et non pas « libérés ». Il faut signaler que le SPLM-N fait partie de l'Alliance pour la liberté et le

changement, fer de lance du mouvement de contestation.

D'après un comité de médecins proche de la contestation, la répression au Soudan a fait cent dix-huit morts et plus de cinq cents blessés depuis le 3 juin, la majorité dans la dispersion du sit-in devant le siège de l'armée. Mais les autorités estiment à soixante et un le nombre de morts, dont quarante-neuf par des « tirs à balles réelles » dans la capitale.

Notons, pour rappel, que le Conseil militaire de transition est au pouvoir depuis la destitution, le 11 avril, du président Omar el-Béchir par l'armée sous la pression du mouvement de contestation lancé le 19 décembre dans un climat de crise économique aiguë. Depuis lors, les manifestants réclament un transfert du pouvoir à un gouvernement civil.

Les négociations sont suspendues depuis le 20 mai en raison de divergences sur la composition d'une nouvelle instance qui serait chargée de mener la transition pendant trois ans. Malgré cela, la contestation a affirmé que le mouvement de désobéissance civile continuerait jusqu'à ce qu'un pouvoir civil soit instauré.

Nestor N'Gampoula

TERRORISME

Paul Kagame appelle les pays africains à conjuguer des efforts contre le fléau

A l'issue d'une rencontre, le 10 juin à Libreville avec son homologue gabonais, Ali Bongo Ondimba, le président rwandais a dit que les Etats africains « doivent travailler ensemble » pour lutter contre la terreur afin de parvenir à mettre fin aux menaces sécuritaires pesant sur le continent.

« *Nous ne réussirons pas à mettre fin aux problèmes sécuritaires sur le continent tant que les pays africains ne travailleront pas ensemble* », a-t-il dit, en réponse à une question sur la lutte contre le terrorisme. Paul Kagame a souligné que cette coopération est « nécessaire » puisque « *certaines problèmes traversent les frontières et donc ne sont pas confinés à une zone ou à un pays* ».

Insistant sur une résolution africaine des problèmes africains, le président rwandais a déclaré : « *Des aides venues de l'extérieur du continent (...) peuvent parfois compliquer encore plus les problèmes. La meilleure façon de résoudre les problèmes est de travailler avec les pays africains et des institutions comme l'Union africaine (...) et de venir ensuite les aider dans leurs initiatives* ».

A l'instar du président rwandais qui a assuré la présidence tournante de l'Union africaine en 2018, avant de céder sa place à l'Egypte en février dernier, la plupart des dirigeants africains ont réalisé l'urgence d'unir leurs efforts pour combattre le terrorisme. Et des appels ont été maintes fois lancés dans ce sens au moment où le continent fait face à plusieurs menaces venant de groupes djihadistes opérant dans les pays du Sahel et dans la corne de l'Afrique.

Paul Kagame dirige le Rwanda depuis que son parti, le Front patriotique rwandais, a renversé en juillet 1994 le gouvernement extrémiste hutu ayant déclenché un génocide qui a fait huit cent mille morts entre avril et juillet 1994, essentiellement parmi la minorité tutsi. Son pays est déjà crédité d'un spectaculaire développement, principalement économique, alors qu'il était exsangue au sortir du génocide.

N.N'G.

REMERCIEMENTS

Très touchés par vos prières, Vœux, présences et aides multiformes enregistrés suite au décès, en date du 28 avril 2019 à l'hôpital Edith Lucie Mbongo Ondimba d'Oyo, de leur mère Marie Ansala, les enfants, neveux, petit-fils et arrière petits-fils de la disparue vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

A cet effet, une messe sera dite en sa mémoire le samedi 15 juin 2019 à 10h30 mn, en la paroisse Notre Dame de Victoires (Sainte Marie de Ouénzè).

Romains 12 : 15 : « Partager la joie de ceux qui sont dans la joie, les larmes de ceux qui pleurent ».



COOPÉRATION

La Chine annonce la reprise de ses projets au Congo

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a échangé le 10 juin à Brazzaville avec le ministre assistant chinois des Affaires étrangères, Chen Xiaodong.

Outre les perspectives de la coopération entre la Chine et le Congo, le représentant du gouvernement chinois a annoncé au chef de l'Etat congolais la reprise imminente des projets arrêtés à cause de la dette commerciale du Congo envers la Chine. De même qu'il a confirmé l'appui de son pays dans la construction de la zone économique spéciale de Pointe-Noire.

Chen Xiaodong a évoqué également avec le chef de l'Etat congolais certains projets en cours, notamment le nouveau siège du parlement, le Centre de maintenance aéronautique ou encore les centres commerciaux à Brazzaville. En outre, il a rassuré le président de la République de l'entière collaboration de son pays à la matérialisation des projets susmentionnés et autres en vue d'amener la coopération entre les deux pays à un niveau escompté. « Mes collaborateurs et moi venons d'être reçus par le chef de l'Etat congolais après l'entretien avec le ministre congolais des Affaires étrangères, ainsi que d'autres ministres de votre pays. Nous avons fait le bilan de la coopération entre nos deux Etats après le Sommet de Beijing. Nous avons également planifié notre coopération future. Les relations sino-congolaises sont entrées dans la meilleure période de leur histoire grâce à l'impulsion et l'engagement personnel de nos deux présidents », a déclaré Chen Xiaodong.

Par ailleurs, le ministre chinois a également annoncé que son pays va apporter son appui à l'organisation au Congo du 5e Forum « Investir en Afrique », pour lequel la Chine entend encourager ses entreprises à y participer activement pour en garantir le plein succès.

Rappelons qu'il y a quelques semaines, la Chine a rabaissé la dette congolaise à hauteur de vingt millions de dollars américains.

La Rédaction

Brazzaville et Pékin raffermissent leurs relations

Les deux parties ont eu une séance de travail, le 10 juin, à la faveur de la visite à Brazzaville du ministre assistant des Affaires étrangères de Chine, Chen Xiaodong, au cours de laquelle elles ont exprimé leur engagement à porter leur partenariat sur les plus hautes cimes.

Le ministre congolais en charge des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, a rappelé à l'occasion l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre le Congo et la Chine sur les plans politique, économique, culturel, etc. Relations d'amitié caractérisées par différentes visites de travail effectuées dans le sens Beijing-Brazzaville et vice versa, sans oublier la récente visite au Congo d'une délégation chinoise venue faire le point des préparatifs du cinquième Forum sur « Investir en Afrique » que Brazzaville aura l'honneur d'abriter en septembre prochain.

Par ailleurs, pour tous les autres projets déjà convenus, et dont les décaissements avaient connu un blocage du fait de la dette, le ministre des Affaires étrangères a assuré qu'ils devraient être relancés immédiatement. Il s'agit notamment des Tours jumelles ; du centre commercial de Mpila ; de la troisième phase de la couverture nationale en télécommunications avec la société Huawei ; du passage de l'analogique au numérique terrestre avec la société Startimes. Toujours dans le volet des urgences, Jean-Claude Gakosso a également cité la réhabilitation du chemin de fer, tout en soulignant son caractère « vital » pour l'économie congolaise et aussi pour la sous-région. « La réhabilitation du chemin de fer Congo-Océan marquerait également l'intégration de notre pays à la chaîne de l'initiative la Ceinture et la route », a-t-il signifié.

Suite à la signature de l'accord sur la restructuration de la dette congolaise, le ministre des Affaires étrangères a exprimé les « sincères remerciements du gouvernement et du

peuple congolais qui apprécient à sa juste valeur cet acte important posé par le gouvernement chinois ». Il a ajouté: « La Chine est allée jusqu'à effacer une dette de vingt millions de dollars. Nous sommes parfaitement conscients que des gestes de cette envergure sont exceptionnels. De tels gestes ne sont pas accomplis tous les jours et surtout. Et cela nous va droit au cœur ».

Redémarrer la coopération sino-congolaise...

Pour le ministre Jean-Claude Gakosso, le Congo et la Chine sont convaincus que la résolution durable de leurs problèmes économiques, financiers ou sociaux passe par le développement intégral. En outre, les deux parties ont souhaité saisir l'occasion pour assurer le redémarrage de leur coopération qui a connu, a-t-il rappelé, quelques difficultés, le temps qu'ont duré les discussions sur la question de la dette. « En cette année du 55^e anniversaire de l'établissement de nos relations diplomatiques, nous avons toutes les raisons de le faire afin d'atteindre de nouveaux paliers dans notre coopération déjà si fructueuse. De manière concrète, il s'agit pour nous, de donner le contenu qui lui convient au statut de pays pilote en matière de capacité de production qu'a désormais notre pays, couplé à celui de membre de l'initiative, la Ceinture et la route, que le Congo est devenu depuis l'an dernier », a indiqué le ministre congolais des Affaires étrangères.

Les questions internationales et sous-régionales préoccupent les deux pays

« Sur la question de la réforme de l'Organisation des Nations unies, et surtout de son Conseil de sécurité qui continue à nous préoccuper, nous restons attachés à la défense ferme de la position commune de l'Afrique, autrement appelée le Consensus d'Ezweni. Nous notons que notre stratégie a été mise à mal ces derniers temps avec des initiatives sournoises tendant à nous refuser toute possibilité de défendre cette position commune », a déclaré le ministre. Le Congo suit attentivement l'évolution des situations au Venezuela, en Iran, en Libye, en République centrafricaine, au Soudan et au Soudan du sud. En Libye où il a un rôle à jouer dans le cadre du mandat qu'il tient de l'Union africaine, le ministre a exprimé l'inquiétude grandissante de son pays. Au regard des perturbations observées au niveau du commerce international, le Congo a exprimé son soutien à la récente initiative de la Chine portant sur la réforme de l'Organisation mondiale du commerce. « A cet égard, nous renouvelons notre soutien à l'heureuse initiative du président Xi Jinping, relative à la Ceinture et la route qui cadre parfaitement avec sa réflexion sur la communauté de destin de l'humanité. C'est une initiative révolutionnaire sur laquelle plusieurs pays en développement, comme le nôtre, fondent beaucoup d'espoir pour leur sortie de la pauvreté et du sous-développement », a assuré Jean-Claude Gakosso.

Yvette Reine Nzaba

HYDROCARBURES

Le permis d'exploitation de Sounda attribué à une société nigériane

Le ministère de tutelle et la Société des pétroles du Congo (SNPC) ont signé, le 11 juin à Brazzaville, un Contrat de partage de production (CPP) du permis d'exploitation d'hydrocarbures liquide et gazeux Sounda, avec la société nigériane Pelfaco, représentée par son président directeur général, Gési Asamaoewi.

D'une superficie de 134.20 km² avec une profondeur d'eau de 500 m, le permis d'exploitation Sounda est issu de l'ancien permis Marin VI, situé dans la zone offshore.

« La signature de ce CPP consacre l'aboutissement heureux d'une longue période de discussions et de négociations avec un partenaire très particulier, dont l'expertise aussi bien technique que financière

est internationalement établie », a indiqué, au nom du ministre des Hydrocarbures, Marcelin Dibou, directeur de cabinet.

Selon ce dernier, ce partenaire est très particulier car c'est le

premier opérateur pétrolier africain à entrer dans le secteur congolais des hydrocarbures, donc un premier partenariat sud-sud. Le groupe contracteur de ce permis compte assurer

rente-deux millions de réserves d'huile d'ici à vingt-cinq ans pour son développement. Attribué à la société Eni Congo en avril 1997, le permis d'exploitation de Sounda avait été

remis à l'Etat en 1998. Devenue une zone libre d'exploitation, ce permis a fait l'objet d'une demande par la SNPC en novembre 2014. L'Etat le lui a attribué en avril 2015.

Pour mettre en valeur ce permis, la SNPC s'est associée avec Pelfaco Limited qui en sera l'opératrice. Afin de réaliser ses activités au Congo, cette société nigériane a créé une filiale dénommée Pelfaco Congo Limited.

Rappelons que le Congo est à son deuxième contrat de partage de production depuis le début de l'année. Outre celui avec le Nigeria, en mars dernier, le ministre des Hydrocarbures, Jean-Marc Thystère Tchicaya, avait attribué à la société américaine Kosmos Energy l'exploration de Marine XXI, également un bloc offshore.

Lopelle Mboussa Gassia et Gloria Lossele (stagiaire)



La photo de famille entre les deux parties

« La signature de ce CPP consacre l'aboutissement heureux d'une longue période de discussions et de négociations avec un partenaire très particulier, dont l'expertise aussi bien technique que financière est internationalement établie »,

MALADIES TROPICALES

La Russie envisage d'implanter un laboratoire à Brazzaville

L'ambassadeur russe au Congo, Valery Mikhailov, a expliqué la portée du projet au ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou. Un projet qui permettra de mettre la population à l'abri des pathologies tropicales qui pèsent lourd sur le taux de mortalité dans le pays.

Les accords signés en mai dernier à Moscou, en présence des présidents Vladimir Poutine et Denis Sassou N'Guesso, portent les fruits. Après le projet de construction à Brazzaville d'un centre de recherche sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique pour le traitement des cancers et l'amélioration de l'agriculture, la Russie envisage de bâtir un laboratoire de lutte contre les maladies tropicales dans la capitale congolaise.

« La partie russe est prête à coopérer avec les pays africains dont le Congo dans le domaine de la lutte contre les maladies tropicales par la création, à Brazzaville, d'un laboratoire d'études, de traitement des médicaments et de lutte contre les maladies », a déclaré Valery Mikhailov.

L'initiative permettra au Congo

de renforcer la lutte contre les maladies tropicales qui constituent un grand problème de santé publique dans le pays. Les données du ministère de la Santé et de la population soulignent qu'en 2018, le pays a traité 548 687 personnes contre l'onchocercose, 275 330 contre la filariose-lymphatique, 896 567 enfants de 5 à 14 ans contre les géo-helminthiases et 79 573 enfants contre la schistosomiase.

Autre dossier

Le diplomate russe et le ministre de la Recherche scientifique ont, par ailleurs, évoqué le projet centre de recherche sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. A ce sujet, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou se rendra en Russie pour discuter avec la Corporation d'Etat de l'énergie atomique de



Le ministre de la Recherche scientifique avec l'ambassadeur russe

la mise en œuvre de l'accord. Selon l'ambassadeur, la partie russe enverra sous peu une délégation d'experts en terre congolaise pour des consultations et des séminaires. « La Fédération de Russie a terminé avec les procédures diplomatiques permettant la mise en

œuvre de l'accord », a indiqué le diplomate.

Pour sa part, le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a rassuré Valery Mikhailov qu'au niveau du Congo, l'accord est dans une procédure d'urgence, le ministère est déjà à pied d'œuvre. « Je suis tout à

fait d'accord que nos amis de Rosatom viennent au Congo. Nous avons tous le devoir de mettre en œuvre ce que nous nous sommes convenus. Après cette signature, les structures techniques sont prêtes à aller vers l'application », a-t-il dit.

Rominique Makaya

ACCÈS À L'EAU POTABLE

L'installation des forages relancée à Pointe-Noire

Le Bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics (BCBTP) a réamorcé, le 8 juin à Pointe-Noire, les travaux de forages à Tchimani, dans le sixième arrondissement Ngoyo, et à Loussala, dans le troisième arrondissement Tié-Tié, dans le cadre du Projet eau, électricité et développement urbain (Peedu).

L'objectif est de desservir en eau potable les quartiers périphériques de la ville. « Le but était d'obtenir d'abord de l'eau et les premières opérations ont été concluantes. L'entreprise qui nous a précédés n'était pas équipée pour la distribution. Nous allons poursuivre les travaux, en équipant le forage d'une pompe, et en connectant le réseau du forage au réseau de La Congolaise des eaux (LCDE) qui existe, ce qui permettra la distribution », a expliqué Jean Richard Ngambie, directeur du laboratoire au BCBTP.

« Nous avons récupéré les travaux réalisés depuis 2014 (...). La première opération

consiste à voir si le puits est récupérable. Dès que nous réalisons cette phase, si l'eau qui a été trouvée donne un bon débit pour alimenter la population, nous passerons ensuite à l'équipement », a-t-il affirmé, avant de tabler sur le respect des délais prescrits dans le contrat.

Exécutés en 2014 par une autre société, les deux projets financés par le Banque mondiale ont été mis à l'arrêt pour cause de « problèmes techniques » favorisés par les saisons de pluie, selon Farel Mouyangou, chargé de mission sauvegarde, environnemental et social du Peedu. « Quand on a commencé les travaux, il s'est posé quelques soucis techniques

qu'on a pas pu maîtriser. Nous n'avons pas la technologie appropriée pour corriger ces difficultés. Raison pour laquelle nous avons fait appel au BCBTP qui a une technologie avérée pour les études géotechniques. A présent, les travaux pourront reprendre sans problème. Tout est fin prêt pour que le projet arrive, cette fois, à son terme », a-t-il assuré.

Sur le premier site, situé dans l'enceinte de l'école Tchimani, il sera question de refaire le forage. Les études de faisabilité étant déjà réalisées, le maître d'ouvrage sera chargé de poser l'arsenal pour sécuriser l'eau et la distribuer au niveau du quartier, pour une du-

rée des travaux estimée à quatre mois. Une fois le projet à terme, comme l'a indiqué Jean Richard Ngambie, « la LCDE prendra le relais pour étendre le réseau. Cela revient à cette société de limiter la distribution en fonction des capacités du forage ».

Au marché de Loussala -deuxième site-, le forage a été réalisé sur 150m de profondeur et équipé de PVC de diamètre 300. « On estime avoir un débit de 100 m3/heure. Ce forage pourra donc bien alimenter le quartier Loussala. Ce projet a été initialement conçu pour augmenter le débit de production de la LCDE. C'est tout un réseau. Ce n'est pas seulement la connexion, nous allons le diagnostiquer pour voir si le forage est encore en bon état », a laissé entendre Deustin Makaya Goma, géologue au BCBTP.

Une œuvre salvatrice Le quartier Tchimani est en constante pénurie. Ce projet, qui n'a cessé de faire couler l'encre et la salive après son interruption, a redémarré en présence d'une population comblée de joie, mais exprimant toutefois son pessimisme au regard du non respect des délais du précédent contrat.

« L'initiative est bonne. Tous nous attendions la reprise des travaux. Le problème d'eau dans notre quartier est récurrent. Il arrive que nous passions des journées entières sans eau. Celle que nous consommons ici provient du forage de Mpaka,

c'est pourquoi nous avons des difficultés. Si ce projet arrive à son terme, cela va satisfaire tout le monde. Je pense que la suite sera favorable », s'est réjoui le chef par intérim du quartier Tchimani, David Goma, qui garde son optimisme face à l'aboutissement de ce projet.

A Loussala, la population rongée par la quasi inexistence du réseau d'adduction d'eau est obligée depuis toujours de se livrer à une corvée quotidienne pour s'approvisionner en eau, à prix d'or, grâce à quelques forages existant dans le quartier.

Venue assister à la relance des travaux, Merval, une habitante du quartier, a fait part de sa peine avant de vaquer à ses occupations.

« Je suis très contente. Nous sommes en train de souffrir depuis que nous habitons le quartier. Ce matin, avant de me rendre au travail, j'ai tiré un pousse-pousse pour transporter de l'eau. Nous sommes impatients de voir l'aboutissement de ce projet. Il nous faut en moyenne 150 F CFA pour l'achat et le transport d'un bidon. C'est coûteux. Quand le forage sera fonctionnel, nous pourrons nous connecter au réseau et avoir de l'eau en permanence dans nos parcelles. Je suis dans ce quartier depuis 1997. Cela fait plus de vingt ans que je souffre », a-t-elle confié.

Josiane Mambou Loukoula



Le chef du quartier Loussala exécutant le rituel au Site du marché

SANTÉ PUBLIQUE

Un don de la Chine pour renforcer la lutte contre le paludisme

L'ambassadeur chinois, Ma Fulin, a mis à la disposition du ministère de la Santé et de la population deux cent mille cartons d'antipaludiques pour lutter contre la pathologie qui figure parmi les premières causes de mortalité maternelle et infantile au Congo.



L'ambassadeur de Chine remettant un échantillon du don à la ministre de la Santé et de la population

Le paludisme est à l'origine de 52,8 % de consultations externes pour les enfants âgés de moins de 5 ans et 44,1% d'hospitalisations pour la même tranche d'âge. Le taux de décès dû à cette maladie au niveau des hôpitaux est quant à lui chiffré à 28%. Une réalité qui a poussé la Chine à mettre la main à la pâte pour aider le Congo à contrer la maladie. « Nous espérons que ce don servira au renforcement des capacités du gouvernement à lutter efficacement contre le paludisme », a indiqué le diplomate chinois.

Pour sa part, la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a souligné que le don de la Chine est une preuve de consolidation de sa coopération avec le Congo en matière de santé. Elle a, par ailleurs, reconnu que le geste de l'ambassade de Chine dans le secteur sanitaire n'est pas le premier du genre.

En mettant un échantillon des kits de médicaments à la disposition du directeur de la pharmacie et des médicaments, Boniface Okounga, la ministre a assuré que le don sera utilisé à bon escient pour que la population en tire le plus grand profit.

Rominique Makaya

ÉCOLOGIE

Des délégués des ONG recyclés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Le Forum panafricain des ambassadeurs du climat (Fpac), une organisation de la société civile congolaise, en partenariat avec le projet Redd+, a organisé, le 8 juin à Brazzaville, un atelier technique de renforcement des capacités des acteurs non étatiques sur le processus de réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à la dégradation forestière avec inclusion de gestion durable de la conservation de la biodiversité et de l'accroissement des stocks de carbone.

Des représentants des organisations de la société civile venus des deux Congo ont été édifiés sur toutes les thématiques portées par l'accord de Paris sur le climat et le processus Redd+. Ils ont été aussi recyclés sur l'arrêt 113 portant sur les principes de la mise en œuvre du projet Redd+ au Congo ainsi que sur l'appropriation des modalités de calculs du carbone et de ses crédits.

À l'initiative de cette rencontre, le Fpac a été chargé par les partenaires américains de fédérer plusieurs organisations de la société civile congolaise pour améliorer leurs capacités d'intervention du climat ainsi que de conception et de mise en œuvre des projets de la stratégie nationale Redd+.

« L'Afrique centrale est en train de se brûler et nous semblons regarder ailleurs. La biodiversité du deuxième poumon écologique est mutilée, parfois surexploitée. Que réserve-t-on à des générations futures si la nature ne parvient plus à se reconstituer, et si nous refusons de l'admettre... ? », s'est inter-

rogé Francis Mexint Itoua Ngoma, président du Fpac.

Faire du combat contre le changement climatique une préoccupation pour tous

Au Congo, la problématique de la lutte contre le changement climatique est au cœur des actions de la plupart des ONG qui accompagnent inclusivement le mécanisme Redd+. Elle devrait être une préoccupation de tous, a signifié Francis Mexint Itoua Ngoma, en citant le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui appelle de tous ses vœux les peuples d'Afrique à s'impliquer résolument dans la lutte contre le dérèglement du climat et exige des actions vigoureuses et bien coordonnées.

Les assises de Brazzaville contribueront également à renforcer les initiatives des organisations de la société civile pour réduire les vulnérabilités climatiques et renforceront les capacités d'adaptation des écosystèmes qui sont d'une grande importance pour la population confrontée aujourd'hui aux méfaits climatiques.

« La priorité accordée au processus de réduction des gaz à effet de serre lié à la déforestation et de la dégradation forestière avec inclusion de la gestion durable des forêts, de la conservation de la biodiversité et de l'accroissement des stocks carbone ne pourra plus être une simple affaire de discours, susceptible d'être remise en cause au gré des textes pris à la sauvette », a précisé le président du Fpac.

Rappelons que la République du Congo s'étend sur une superficie de 342 000 km² dont la couverture forestière est estimée à 65 %. Elle est actuellement confrontée aux émissions des gaz à effet de serre et est aussi victime d'une dégradation soutenue des ressources naturelles et de l'environnement due aux pressions anthropiques de la surexploitation des produits forestiers et miniers, aux défrichements excessifs à des fins agricoles ainsi qu'aux feux de brousse répétés, comme les autres pays ayant en partage le deuxième poumon écologique mondial.

Fortuné Ibara

PROGRAMME AMÉRICAIN YALI

Sept Congolais sélectionnés

L'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd Haskell, a organisé, le 6 juin à Brazzaville, une cérémonie en l'honneur des lauréats 2019.

Les heureux bénéficiaires du programme Yali (Young african leaders initiative) passeront six semaines dans des universités américaines pour développer leurs compétences dans divers domaines cadrant avec leurs projets respectifs. Ils participeront, en compagnie d'autres jeunes leaders du continent africain, aux cours universitaires et à des formations en leadership axées sur les problématiques propres au développement de l'Afrique.

« Mon projet vise à permettre aux jeunes agriculteurs, aux transformateurs de produits agricoles et aux pêcheurs d'accéder au marché, et de trouver des clients bien avant la moisson, afin d'éviter le gaspillage alimentaire. Ce projet leur permet aussi de lever les fonds afin d'accroître leur production agricole », a expliqué Stève Ndendé, l'un des bénéficiaires. En effet, ce jeune développeur vient de mettre en place une start-up dénommée Agri zoom. Cette plate-forme vise à aider les agriculteurs à trouver des financements dans le sens d'un prêt avec intérêt et une prise en charge de tout risque par la société. Grâce à son espace



Les sept bénéficiaires présentés au public/Adiac

E-commerce libéral, Agri zoom devra aussi s'assurer d'écouler les productions issues de ces financements de manière à garantir un retour sur investissement.

La plate-forme a déjà remporté, en 2018, le premier prix de la meilleure idée pour accélérer la lutte contre la faim, attribué par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Institut international de recherche sur les politiques

alimentaires à Bangkok, en Thaïlande. Le deuxième prix lui a permis de se hisser parmi les meilleurs entrepreneurs en Afrique. Il lui avait été attribué par la Fondation Uli Mely.

« Une initiative formidable »

Premier officier américain à avoir piloté le programme Yali à Washington, DC, l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd Haskell, qui s'est dit « honoré »,

a exprimé, dans son allocution, sa joie et sa fierté de servir sur le continent africain, « particulièrement au Congo ».

« Yali est l'un des meilleurs programmes initiés par les Etats-Unis pour les jeunes leaders africains. C'est un programme formidable qui montre l'engagement et le soutien continu de mon gouvernement envers le Congo et l'Afrique. Tous les experts sont d'accord que

L'Afrique est le continent de l'avenir », a déclaré le diplomate américain. Et d'ajouter, « Nous sommes très fiers des Mandela Washington Fellows de cette année, qui nous inspirent par leur engagement à s'attaquer aux problèmes critiques pour le développement futur du Congo ».

Le Yali est une initiative du département d'Etat américain lancée en 2010 par l'ancien président, Barack Obama. Ce programme vise à forger un réseau actif de jeunes leaders africains. Il consiste en une formation de plusieurs semaines dans des universités américaines offerte à des centaines de jeunes de l'Afrique subsaharienne.

C'est en août 2010 que Barack Obama avait réuni cent quinze jeunes de quarante-six pays de l'Afrique subsaharienne à Washington, pour discuter de leadership et de sa vision pour l'Afrique dans les cinquante prochaines années. Dans son discours d'ouverture du forum, l'ancien président américain invitait les participants à cette rencontre, première du genre, à travailler ensemble pour transformer leur continent.

Yvette Reine Nzaba

FOOTBALL/DIASPORA

Retrouvez le bilan des Diabes rouges et Congolais des championnats roumain, suisse, Roumanie et turc

Juvhel Tsoumou, attaquant, Hermannstadt/1ère division

contrat à Nantes, le droitier de 27 ans a débarqué au Concordia Chiajna pour se relancer.



Juvhel Tsoumou

Si la saison n'est pas tout à fait terminée pour Juvhel Tsoumou et Hermannstadt qui devront valider leur maintien à domicile face à Cluj en barrage retour, vendredi soir, on peut déjà en tirer quelques enseignements : avec neuf buts en quarante matchs (quatre buts en vingt-trois matchs de saison régulière, trois buts en quatorze matchs de play-down, un but en deux matchs de Coupe et un but au match aller des barrages), il est le meilleur buteur de son équipe. Son ratio d'un but toutes les trois cent soixante-dix minutes est certes moyen, mais il ne dit pas tout du rôle, ingrat, joué par le Congolais, souvent aligné seul en pointe. Avec son impact de démineur, il a bousculé les défenses. Auteur du deuxième but de son équipe dimanche soir sur le terrain de Cluj, il aura l'occasion de finir sa saison en beauté à domicile. Et d'aider son équipe à rester en première division, lui qui est lié jusqu'en juin 2020 avec le club roumain.

Jules Iloki, milieu offensif, Concordia Chiajna/1ère division

Au chômage depuis sa fin de

Las, chez la lanterne rouge, il ne joue que sept apparitions et seulement cent soixante minutes de jeu. A court de rythme, puis blessé au bout de dix-neuf minutes, le 31 mars, il n'aura



Matt Moussilou

débuté que deux rencontres et n'a pas débloqué son compteur but-passe décisive.

En fin de contrat. Suisse

Igor Nganga, défenseur central ou latéral droit, Lausanne Sport/2e division

Arrivé l'été dernier en provenance d'Aarau, Igor Nganga a rapidement fait son trou au LS, où il devient titulaire. Tout au long de la saison, il tiendra son rang d'abord sur le flanc droit

de la défense (quat matchs), puis dans l'axe à partir de la 15e journée. Finalement, il dispute trente matchs, dont vingt-neuf comme titulaire, pour deux buts.

Mais son équipe, rapidement doublé par le Servette de Genève, s'est fait doubler sur le fil dans la course à la 3e place, synonyme de barrages pour la montée, par...Aarau. Forcément cruel pour l'ancien international congolais qui avait rallié Lausanne pour retrouver la première division (dans laquelle il a évolué entre 2013 et 2015 avec Aarau).

A 32 ans, il aura une nouvelle occasion d'y parvenir la saison prochaine puisqu'il lui reste un an de contrat.

Matt Moussilou, attaquant, FC Meyrin/4e division

Un buteur reste un buteur. Ainsi, à 36 ans, Matt Moussilou a encore fait parler la poudre : à la pointe de l'attaque du FC

Meyrin, l'ancien international congolais a scoré à vingt-deux reprises, ce qui en fait le meilleur buteur du groupe 1 et le deuxième meilleur canonier de la division (trois groupes de quatorze équipes).

Les prestations de l'ancien Lillois ont permis à Meyrin de rester en course pour les play-offs jusqu'à la dernière journée. Mais le club du canton de Genève a finalement échoué à la 4e place. En fin de contrat, Matt Moussilou devrait poursuivre

l'aventure, comme joueur, mais aussi dans l'encadrement des jeunes du club.

Turquie

Thievy Bifouma, attaquant, Ankaragücü puis Yeni Malatyaspor/1ère division

S'il est sans contestation le meilleur joueur congolais de la décennie, Thievy Bifouma



Thievy Bifouma, trois attaquants, trois profils et trois destins/DR

est loin d'avoir été le meilleur joueur de la saison. Comme depuis plusieurs années, son bilan est médiocre : trois buts et trois passes décisives en vingt-cinq matchs (treize matchs avec Ankaragücü, puis dix avec le Yeni en championnat, deux matchs de Coupe de Turquie). Certes, il a connu des problèmes médicaux, dont une blessure qui l'a éloigné des terrains pendant un mois et l'a contraint au forfait pour le match Zimbabwe-Congo, mais il a également été suspendu à deux reprises (une expulsion et un cumul de cartons jaunes) et a été exclu, lors du dernier match, pour des mots avec l'arbitre après une faute contre lui non sifflée.

A cet exercice comptable indigne du talent intrinsèque du joueur s'ajoute un nouveau changement de club de l'attaquant de 27 ans, qui a ainsi connu le 11e club professionnel de sa carrière en passant, le 25 janvier, du club d'Ankara à celui de Malatya. Notons tout de même que ce dernier, 5e du classement, disputera le deu-

xième tour préliminaire des éliminatoires de la Ligue Europa. Une maigre consolation pour celui qui n'a plus passé la barre des dix buts en championnat depuis son passage à Las Palmas en 2012-2013 (treize buts en 2e division espagnole).

En revanche, il n'a pas déçu en sélection avec trois buts en trois matchs (contre le Zimbabwe en

septembre et lors de chaque match contre le Liberia). Décevant donc en club, mais toujours présent en sélection...

Delvin Ndinga, milieu, Sivasspor/1ère division

Un début de saison galère avec suspension à purger lors de la première journée puis une blessure au genou après douze minutes de jeu ayant entraîné deux mois d'absence et l'ayant privé des matchs des Diabes rouges de septembre, octobre et novembre.

De retour dans le onze de départ de Sivasspor, le 1er décembre, il a depuis enchaîné les titularisations (vingt) pour un but et une passe décisive (contre Bursaspor lors de la 24e journée).

Régulier, le milieu de 31 ans est en fin de contrat avec le club turc. Un retour en France, où sa famille est installée, est évoqué. Rappelons qu'après l'échec des Diabes rouges au Zimbabwe, il avait annoncé, avec Oniangué, sa retraite internationale.

Camille Delourme

COUPE DU MONDE U-20

Pas de sélections africaines dans le dernier carré

Les demi-finales de la vingt-deuxième édition de la compétition qui se dispute en Pologne opposeront, le 11 juin, l'Ukraine à l'Italie puis l'Equateur à la Corée du Sud.

Les deux sélections africaines qui rêvaient d'une qualification pour le dernier carré ont échoué à leur objectif. Les Lionceaux de la Teranga se sont inclinés, le 8 juin, devant la Corée du Sud 2-3 aux tirs au but après un score de 3-3 au temps réglementaire. Le Sénégal avait pourtant ouvert la marque à la 37e mn par Cavin Diagne. K.I.Lee lui répondait sur un penalty. Les Lionceaux ont repris l'avantage à la 76e mn quand

Ibrahima Niane a transformé, à son tour, un penalty. Mais J.S. Lee a rétabli l'équilibre dans le temps additionnel (90+8) avant que son coéquipier Cho n'inscrive le troisième but dans les prolongations (95e mn). Menés pour la première fois depuis le début de la rencontre, les juniors sénégalais ont trouvé des ressources pour revenir à 3-3 grâce à Amadou Cissé dans le temps additionnel. Mais les tirs au but ne leur ont pas

souri.

Le Mali, l'autre représentant africain, a lui aussi courbé l'échine 2-4 face à l'Italie. Les Aiglons ont démarré mal la rencontre quand Ibrahima Kone a marqué contre son camp. Bien qu'en infériorité numérique, les champions d'Afrique parviennent à égaliser à la 38e mn grâce à Sekou Koita. Pinamonti a redonné l'avantage aux Italiens à la 60e mn. Camara lui a répondu à la 79e. Une joie de

courte durée puisqu'à la 83e mn, le même Pinamonti transforme un penalty provoqué par le gardien malien avant que Frattesi n'inscrive le 4e but dans la foulée. Le Mali a même raté un penalty en toute fin du match.

Notons que dans les autres quarts de finale qui ne concernaient pas les Africains, l'Equateur a battu les Etats-Unis 2-1 puis l'Ukraine a eu raison de la Colombie 1-0.

James Golden Eloué

COUPE DU CONGO 2019

Les premiers qualifiés au prochain tour sont connus

Une quinzaine de clubs a pu obtenir les tickets pour la prochaine étape depuis le lancement de la phase préliminaire, le 8 juin, dans différents stades du pays.

L'édition 2019 de la coupe du Congo offre des spectacles émouvants au public sportif, grâce à la prestation des équipes retenues pour la phase préliminaire. En attendant l'entrée en compétition des équipes de la ligue 1, les formations de la ligue 2 créent la surprise avec la montée en puissance de certains novices au détriment des habitués. C'est le cas de l'élimination de la Jeunesse sportive de Poto-Poto, le 10 juin au stade Alphonse-Massamba-Débat, après sa défaite 0-2 face à Yaba Sport. L'Ajax de Ouenzé et Saint Michel de Ouenzé ont été également sortis de la compétition par Mankoundia FC (0-1) pour le premier et AS Mik II (0-0 temps réglementaire puis 3-5 aux tirs au but) pour le second. As Tsiemba a battu par forfait Kimbonguela. Tout comme BNG et CMBS qui ont respectivement battu sur tapis vert JS Ekoundza et Etoile de Talas, le 9 juin, également au stade Alphonse-Massamba-Débat. A Dolisie, Interclub a dominé, le 8 juin, l'As Cheminots de la localité, 2-1. A Pointe-Noire, EF Total a battu par forfait SC Sercy. Interclub de Pointe-Noire a arraché sa victoire aux tirs au but face à l'As Vaudou (3-0), après un score de parité

1-1. Dans le département de la Sangha, Cara de Ouessou a pris le dessus sur FC Océan par forfait, au moment où l'Etoile de Ouessou s'est inclinée devant Olympic de Pokola (4-3). Dans le Pool, Dynastie de Kinkala a dominé la Jeunesse sportive de Boko aux tirs au but, 4-2, après un match nul de deux buts au terme du temps réglementaire. A Sibiti, dans la Lékoumou, Carpillon a écrasé FC Lumière de Mayéyé 5-1.

Dans les autres matchs, Real Impact a dominé Aigle sport 3-1. Au complexe sportif de Pointe-Noire, TP Mokanda a eu raison de Beni sport 4-2. FC Pelerin s'est imposé face à FC Tchimagani par un score de 2-0. Le Club des jeunes a pour sa part étrillé United club (3-0), le 9 juin, toujours à Pointe-Noire, tandis que FC Ecole Mourinho a battu ASK PNFA sur un score de 3-0. Ainsi, parmi les qualifiés, il y a Mankoundia FC, AS Tsiemba, AS Mik II, AS Vegas, BNG, CMBS, Interclub de Dolisie, EF Total, Interclub de Pointe-Noire, Cara de Ouessou, Olympique de Pokola, Dynamique FC de Kinkala, TP Mokanda, FC Pelerin, Club des jeunes, Real impact et FC Ecole Mourinho.

Rude Ngoma (stagiaire)

COUPE DU MONDE FÉMININE DE FOOTBALL

Les Africaines déjà dos au mur

Aucun point glané, les trois sélections africaines n'ont pas convaincu lors de leur première sortie dans le mondial féminin qui se dispute en France. Le Nigeria, l'Afrique du Sud et le Cameroun n'ont plus droit à l'erreur au cours de la deuxième journée qui débute ce mercredi.

Après une journée, l'avenir des sélections africaines s'écrit déjà en pointillé. Les Nigériennes ont chuté lourdement 0-3 devant la Norvège. Pour leur deuxième sortie ce 12 juin, elles vont affronter les Sud Coréennes, battues 0-4 par les Françaises. Le Nigeria doit à tout prix l'emporter pour espérer arracher au moins la place du meilleur troisième du groupe qui sera qualificative pour les huitièmes de finale. Le Nigeria a souvent du mal à dépasser le premier tour. La seule fois que les Nigériennes l'ont fait remonte à 1999. Lors de la troisième édition, elles avaient atteint les quarts de finale. Depuis plus rien.

L'Afrique du Sud qui dispute sa première Coupe du monde se trouve elle aussi déjà dos au mur, après sa première sortie. Battues 1-3 par les Espagnoles, les Sud-Africaines croiseront les Chinoises, le 13 juin. Celles-ci ont donné du fil

à retordre aux Allemandes avant de s'incliner 0-1. La partie s'annonce âpre puisque les deux formations ont l'obligation du bon résultat. Les Sud-Africaines doivent l'emporter à tout prix pour rester en vie dans cette compétition.

Quant aux Camerounaises, battues sur le fil 0-1 par les Canadiennes, elles ne sont pas non plus à l'abri d'une élimination. Les Lionnes indomptables sont condamnées à l'emporter le 15 juin, face aux Hollandaises, pour espérer égaler leur performance de la dernière édition en 2015 au cours de laquelle elles avaient atteint les 8es de finale de la Coupe du monde.

Les rencontres de la deuxième journée obligent donc les Africaines à donner le meilleur d'elles-mêmes afin de relancer leurs chances de qualification.

James Golden Eloué

VIENT DE PARAÎTRE

«Mon combat» de José Cyr Ebina

Dans son essai paru aux éditions Plus, présenté et dédié le 7 juin, à Brazzaville, l'auteur conscientise et interpelle la population

Dans son ouvrage préfacé par Michel Mongo, José Cyr Ebina voudrait contribuer à la lutte contre les antivaleurs dans son pays, qui ne doit laisser personne indifférent, en premier les gouvernants. Il demande donc à tous les Congolais de s'y engager. « On est tous dedans, c'est notre prise de conscience qui changera les choses. Ce combat est un problème de survie collective,

pour le bien-être de tous, et exige un engagement ainsi qu'une mobilisation sans exception des fils et filles du pays », a-t-il signifié. Expliquant les motivations qui lui ont conduit à écrire son livre, José Cyr Ebina a indiqué que les antivaleurs sont devenues une gangrène pour la société congolaise et leurs méfaits un lot quotidien pour tout le monde. « Aujourd'hui, si notre pays souffre, c'est parce que ces antivaleurs ont dominé les valeurs. Nous nous battons pour qu'il y ait plus d'hommes valeureux comme à l'époque où nous avons grandi. Le Congo a existé hier avec des hommes de valeur tels mon grand père Ebina, autodidacte de son état, mais qui a bâti une fortune. Aujourd'hui, ces hommes n'existent plus, c'est pour dire que les antivaleurs ont gagné du terrain et qu'il est question de les contrer », a-t-il souligné, tout en appelant les Congolais à s'impliquer dans ce combat devenu sa priorité afin de les éradiquer pour un avenir meilleur.

Député et membre du Réseau des parlementaires africains de lutte contre la corruption (Apnac) dont le siège est à Nairobi, au Kenya, président de l'antenne nationale depuis 2015 et élu vice-président Afrique centrale de cette structure en juillet 2018, José Cyr Ebina s'est engagé contre les antivaleurs, pour répondre à l'interpellation du président de la République, Denis Sassou N'Guesso qui, dans ces discours, revient sur la question, appelant les parlementaires à diligenter des enquêtes parlementaires contre les actes de corruption.

En tant que parlementaire, le député national ambitionnait de proposer une loi contre les antivaleurs. Mais, a-t-il dit, les lois qui sont déjà là sont suffisantes et manquent simplement de textes d'application « J'ai pensé donc faire cet essai pour pouvoir aller vers les lecteurs, vers les concitoyens pour les expliquer cette lutte, un combat de tous. Ce ne sont pas les lois qui manquent, il faut surtout influencer sur les comportements, sensibiliser, éduquer, informer des questions qui touchent à la morale. C'est pourquoi j'ai choisi de publier un livre au lieu de faire une proposition de loi », a indiqué José Cyr Ebina. José Cyr Ebina est député national, élu pour la deuxième fois dans la circonscription électorale d'Igné, dans le département du Pool. Il est le président de l'association Globe d'or et le livre « Mon combat » est son premier essai.

Rosalie Bindika



José Cyr Ebina dédicant son essai

Les familles Monguia, Lokanga, Bokamandza, Mambéke-Boucher, Bokanda, Bomboko et Eticault ainsi que Mme Monguia Léonie, Monsieur Pierre-Michel Nguimbi, Mme Nguimbi née Monguia Pierre-Edwige Céline ont la profonde douleur d'informer parents, amis et connaissances du décès de Mme Monguia Bibiane, le lundi 3 juin 2019,

au CHU de Brazzaville des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°788, rue Loufou, au Plateaux des 15 ans.

Le programme des obsèques se présente de la manière suivante :

Mercredi 12 juin 2019 :

-9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

-10h00 : recueillement au domicile familial ;

-12h00 : culte religieux sur place ;

-14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka-VIP ;

-16h00 : fin de la cérémonie.



Programme des obsèques de ARMAND RAPHAËL NDEKO

Décédé au Maroc le 21 Mai 2019

Mercredi 12 juin :

Arrivée à l'aéroport Maya Maya de la dépouille mortuaire à 23h50 par le vol régulier de la Royale Air Maroc.

Samedi 15 juin

-8h Recueillement des agents de la mairie de Brazzaville à la morgue municipale ;

-10h : recueillement au domicile familial

: 12 avenue des 3 martyrs en face de

l'église Saint Esprit de Mougali.

-12h : messe de requiem en la paroisse Saint Esprit de Mougali

-14h : départ pour le cimetière privé Bouka

-16 h : retour au domicile familial

Que Dieu vous bénisse !

Tous ensemble, venons rendre un

dernier hommage au défenseur de la liberté Armand Raphaël Ndeko



VIE DES PARTIS

Le RDD restructure ses instances dirigeantes à Pointe-Noire et au Kouilou

L'intronisation officielle des membres fédéraux du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) et ceux de la commission fédérale d'évaluation des départements de Pointe-Noire et du Kouilou a eu lieu le 9 juin, dans la ville océane, en présence de Jean-Jacques Serge Yhomby-Opango, vice-président de ce parti.

Dirigé par Arsène Tchizimbila, le bureau fédéral du RDD Pointe-Noire et Kouilou est composé de neuf membres. La commission fédérale est présidée par Serge Rock Elenga. Dans son mot de circonstance, le nouveau secrétaire fédéral a souligné qu'il assumera la conduite des actions politiques du RDD sur la voie du succès, de la confirmation des étapes déjà franchies à travers le déploiement et la revitalisation des structures de base du parti sur l'ensemble du pays. « Je ne ménagerai pas ma peine pour faire prospérer l'idéal du RDD face à l'adversité de certains partis politiques qui pensent détenir le titre foncier de notre pays, le Congo, et je ne trouverai point de repos avant d'avoir placé à l'abri les intérêts de chacun d'entre vous qui avez bien voulu me témoigner l'amitié, la confiance, et me prêter les qualités indis-



Jean-Jacques Serge Yhomby-Opango saluant les nouveaux dirigeants des instances départementales de Pointe-Noire et du Kouilou/Adiac

pensables à la sauvegarde de notre patrimoine ; un pays où règnent la liberté, la solidarité et la paix », a-t-il indiqué.

Pour sa part, le secrétaire national à l'organisation et à la mobilisation a rappelé que ces retrouvailles ont pour objectif de redynamiser et de redonner au RDD la vitalité optimale pour qu'il joue efficacement sa partition dans l'œuvre de l'édification d'un Congo meilleur, noble, un rêve partagé par tous les Congolais.

Félicitant ainsi les membres du bureau fédéral, Jean-Jacques Serge Yhomby-Opango a rappelé les principales missions qui leur reviennent, notamment l'engagement, l'abnégation et la disponibilité.

Des engagements non tenus par le PCT

Après quoi, le vice-président a répondu à certaines préoccupations des membres et militants du parti y compris celles de la presse. Ces préoccupa-

tions ont porté sur la léthargie du parti, la santé du président fondateur, la dénonciation et la rupture de l'accord de gouvernance signé entre le RDD et le Parti congolais du travail (PCT) et enfin sur le nouveau positionnement politique de ce parti qui a rejoint l'opposition.

Pour Jean-Jacques Serge Yhomby-Opango, l'heure est arrivée pour que le parti sous sa vice-présidence puisse réellement participer à la vie

politique sur toute l'étendue du territoire national. Concernant la santé du président fondateur, l'orateur a rassuré les membres et sympathisants qu'il allait de mieux en mieux et se trouve présentement en France. Et sur la rupture avec le PCT, elle est tout simplement due, a-t-il dit, au non-respect des clauses de l'accord par les responsables de ce parti. Enfin sur le nouveau positionnement politique, le vice-président a détaillé aux membres de la façon convaincante les raisons pour lesquelles leur formation a rejoint l'opposition.

Répondant à la presse, il a indiqué : « Le RDD n'est pas un parti insatisfait comme certains prétendent le dire. Certes hier il appartenait à la majorité présidentielle, aujourd'hui à l'opposition simplement parce que des accords n'étaient pas respectés par les responsables du PCT) »

Notons qu'au début des travaux, une minute de silence a été observée en mémoire des membres du RDD qui ne sont plus de ce monde. Ces assises se sont tenues après celles des départements de la Cuvette, de la Bouenza, la Lékoumou et du Niari.

Faustin Akono et Séverin Ibara

FESTIVAL NSANGU NDJI-NDJI

Le public a encore été bien servi

Lancée le 5 juin à l'Institut français du Congo (IFC), partenaire de l'événement, la quinzième édition du Festival international des musiques et des arts N'sangu Ndji-Ndji a pris fin le 9 juin, au stade Kokolo Kopa, dans le deuxième arrondissement de Pointe-Noire, Mvou-Mvou, dans une ambiance chaleureuse.

Concerts de musique, show cases, ateliers, conférence et rencontres professionnelles ont été au rendez-vous du festival, un projet engagé dans la promotion et le développement culturel, artistique et musical en Afrique. Pendant cinq jours, le public a vibré aux différents rythmes et sons proposés par des groupes et artistes de plusieurs pays (les deux Congo, Gabon, Angola, Guinée Conakry, Mali, Côte d'Ivoire, France et Canada) qui se sont produits à l'IFC, à l'espace Yaro et au stade Kokolo Kopa.

Le public a été bercé par les voix douces et caressantes ainsi que les notes de guitare d'Aline Frazao, venue d'Angola, et de Philippe Botter du Congo Brazzaville. Le rap a été de la partie avec le Ponténégrin Shab Djo qui a égayé en exécutant ses titres comme «Bet' boso

bane bu tat' muek». Le public a fait un voyage au Mali avec le groupe Korè Yeelen qui a proposé de la musique mandingue et saharienne avec ses compositions dont « Deni » (la femme) ou « Zanama » (celui à qui on peut faire confiance). Zanama est aussi un appel à la paix et à la cohésion sociale.

Des rythmes saccadés et dansants

Les sons des tam-tams ont résonné au festival N'sangu Ndji-Ndji. Le groupe Musée d'Art de Brazzaville a captivé par sa musique, une combinaison des sons traditionnels et modernes, renforcée par des chants et chorégraphies bien exécutés et synchronisés. Des rythmes saccadés et dansants auxquels bon nombre de gens n'ont pas pu résister. Mode, danse contemporaine et musique ont fusionné dans le spectacle intitulé «Maboko» (les mains) du chanteur et designer Patrick Nganga venu de la Côte d'Ivoire. Les spectateurs ont pu découvrir à travers différents tableaux, des créations de l'artiste présentées par des jeunes mannequins. Invitant tout le monde au travail et à se servir de ses mains pour accomplir des bonnes œuvres, Patrick Nganga a su communiquer la joie au public par le biais

de ses titres comme « Hommage à maman » et « Tabiré », une louange à Dieu, qui ont marqué les esprits.

Sur la scène du festival, le petit Wendo et son groupe Rumba music de la RDC ont servi de la rumba à la manière de feu Wendo Kolosoy, un des pionniers de la rumba congolaise dont il est le fils adoptif. Cela, avec une touche personnelle et quelques innovations (sons traditionnels de la RDC et étrangers). Un plat très bien apprécié par l'assistance qui ne s'est pas empêcher d'exécuter des pas de danse. Très présent sur scène avec son look et sa gestuelle assez spéciaux, le petit Wendo a pu conquérir les Ponténégrins. Le Gabon a été présent à travers Queen Koumb, une de ses plus grandes voix. Sa musique, mélange de sonorités africaines avec celles des styles comme le jazz, et ses compositions en français et en guissi, langue parlée dans le sud du Gabon, a convaincu. Présente et dynamique sur scène, Queen Komb a su créer une relation interactive avec le public qui, au finish, a envahi la scène pour danser avec elle.

Une belle balade musicale Afrique-Europe

Des sons inhabituels ont retenti

au festival avec notamment du flamenco offert par Paloma Pradal de France, accompagnée à la guitare par Samuelito. Un genre qu'elle a hérité de son père, Vicente Pradal, musicien français d'origine espagnole. Véritable bête de scène, Paloma Pradal a séduit, entre autres, par son énergie, sa force vocale et ses pas de danse. Le portago et les palmas ont été de la partie ainsi que des chants traditionnels aux structures très complexes et bien rendus. Le duo de la Guinée Conakry, Séfoudi Kouyaté (à la kora) et Abou Sylla (au balafon), a emporté le public vers plusieurs horizons. La combinaison des sons de la kora et du balafon, joués avec dextérité, a été soutenue par une batterie apportant une couleur moderne. La rencontre de ce duo avec Paloma Pradal et Samuelito a donné lieu à une belle collaboration sur la scène du festival, une belle balade musicale Afrique-Europe avec diverses sonorités.

Le reggae est revenu pour la deuxième fois seulement depuis la création de N'sangu Ndji-Ndji. I Jah Man et New feeling control, ajouter à la fusion du groupe Conquering (Congo-Brazzaville) avec la jeune star Laïla (Canada) à la

voix sensuelle, a donné un résultat qui a électrisé le public à la clôture de l'événement. D'autres activités ont marqué le festival, outre les concerts de musique. Il s'agit notamment des show cases avec des groupes et artistes de Pointe-Noire, à savoir Doundouba (percussions et danse), Vortex crew (danse), BouyttisBouyttis (musique), Les Bons Bergers (gospel), Styl'Oblique (slam), Berléa (musique) et Le Kimoktoire (musique/théâtre) qui ont confirmé leur talent.

Le théâtre a aussi été de la partie avec la pièce «La proie et la bête» jouée par l'atelier théâtre Yaro. La conférence sur le thème « Patrimoine et tourisme », animée par Jean Jacques Mbougou, directeur départemental du Patrimoine et des archives du Niari, a permis d'établir le lien entre les deux domaines et de voir comment valoriser un site du patrimoine pour qu'il devienne un site touristique. Les rencontres professionnelles ont permis d'échanger sur différents projets. Les jeunes ne sont pas restés en marge, participant aux ateliers d'initiation à la percussion, au flamenco, au balafon et à la Kora.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

LITTÉRATURE

Deux poètes congolais échangent avec le public

Un café littéraire a été organisé, le 8 juin, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard sur le thème « Insurrection poétique ». La causerie a été animée par les poètes Maha Lee Cassy, écrivain et promoteur des Editions+, et Huppert Malanda.

L'activité est liée à la première édition de la saison des lettres congolaises, initiée par Maha Lee Cassy. Les auteurs vont à la rencontre des lecteurs en s'installant dans la rue, discutent et échangent avec eux. Les potentiels auteurs trouvent également leur compte à la faveur de ces discussions autour du livre et de l'écriture.

Sous la modération d'Alphonse Kala, Maha Lee Cassy a présenté « Ce pays sous ma peau », paru aux Editions +, et Huppert Malanda a exposé sur « L'aube des insurrections perlières », prix Aimé-Césaire de la Société des poètes français 2016.

« Ce pays sous ma peau », chant poétique de Maha Lee Cassy, est le cri de révolte de ce fils qui, après avoir passé



La tribune lors du café littéraire / Adiac

de nombreuses années en Europe puis aux Amériques, a du mal à comprendre pourquoi perdure la misère de ses compatriotes avec des jeunes toujours à la quête de l'emploi,

une population obligée de survivre face à la dureté des temps. Loin de se morfondre dans une apathie comateuse, la population espère malgré tout que l'amour, la liberté, la

dignité humaine, le respect et la paix vont se conjuguer un jour au présent. Dans cette poésie de révolte, le poète exprime son amour pour sa patrie et demande aux Congolais d'aimer

leur pays comme-lui, en dépit de tous les problèmes.

« L'aube des insurrections perlières » d'Huppert Malanda est écrit pour s'insurger contre la fin de l'humanisme, les viols, les malheurs. « Malgré les conflits, malgré les injustices, le poète est celui qui est capable de rappeler à son pays « que les yeux des hommes » sont faits pour regarder l'avenir ». Il est capable de mener ces « insurrections perlières » afin qu'il ne soit « pas question de livrer le monde aux assassins de l'aube » puisque la poésie est une insurrection contre la société » (Aimé Césaire « Nouvelle Bonté ») est écrit en quatrième de couverture.

Dans ce long poème de soixante-cinq pages écrit à la manière de « Cahier d'un retour au pays natal » d'Aimé Césaire, Huppert Malanda prend possession de son humanité. Un appel du pays natal au relent d'Aimé Césaire. « Aimé Césaire est un personnage pour lequel j'accorde beaucoup de respect », a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

ACCÈS À L'EAU POTABLE

L'installation des forages relancée à Pointe-Noire

Le Bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics (BCBTP) a réamorcé, le 8 juin à Pointe-Noire, les travaux de forages à Tchimani, dans le sixième arrondissement Ngoyo, et à Loussala, dans le troisième arrondissement Tié-Tié, dans le cadre du Projet eau, électricité et développement urbain (Peedu).

L'objectif est de desservir en eau potable les quartiers périphériques de la ville. « Le but était d'obtenir d'abord de l'eau et les premières opérations ont été concluantes. L'entreprise qui nous a précédés n'était pas équipée pour la distribution. Nous allons poursuivre les travaux, en équipant le forage d'une pompe, et en connectant le réseau du forage au réseau de La Congolaise des eaux (LCDE) qui existe, ce qui permettra la distribution », a expliqué Jean Richard Ngambie, directeur du laboratoire au BCBTP.

« Nous avons récupéré les travaux réalisés depuis 2014 (...). La première opération consiste à voir si le puits est récupérable. Dès que nous réaliserons cette phase, si l'eau qui a été trouvée donne un bon débit pour alimenter la population, nous passerons ensuite à l'équipement », a-t-il affirmé, avant de tabler sur le respect des délais prescrits dans le contrat.

Exécutés en 2014 par une autre société, les deux projets financés par la Banque mondiale ont été mis à l'arrêt pour cause de « problèmes techniques » favorisés par les saisons de pluie, selon Farel Mouyangou, chargé de mission sauvegarde, environnemental et social du Peedu. « Quand on a commencé les travaux, il s'est posé quelques



Photo de famille après le rituel à l'école Tchimani à Ngoyo

soucis techniques qu'on a pas pu maîtriser. Nous n'avons pas la technologie appropriée pour corriger ces difficultés. Raison pour laquelle nous avons fait appel au BCBTP qui a une technologie avérée pour les études géotechniques. A présent, les travaux pourront reprendre sans problème. Tout est fin prêt pour que le projet arrive, cette fois, à son terme », a-t-il assuré.

Sur le premier site, situé dans l'enceinte de l'école Tchimani, il sera question de refaire le forage. Les études de faisabilité étant déjà réalisées, le maître d'ouvrage sera chargé de poser l'arsenal pour sécuriser l'eau et la distribuer au niveau du quartier, pour une durée des travaux estimée à quatre mois. Une fois le projet à terme, comme l'a in-

diqué Jean Richard Ngambie, « la LCDE prendra le relais pour étendre le réseau. Cela revient à cette société de limiter la distribution en fonction des capacités du forage ».

Au marché de Loussala -deuxième site-, le forage a été réalisé sur 150m de profondeur et équipé de PVC de diamètre 300. « On estime avoir un débit de 100 m³/heure. Ce forage pourra donc bien alimenter le quartier Loussala. Ce projet a été initialement conçu pour augmenter le débit de production de la LCDE. C'est tout un réseau. Ce n'est pas seulement la connexion, nous allons le diagnostiquer pour voir si le forage est encore en bon état », a laissé entendre Deustin Makaya Goma, géologue au BCBTP.

Une œuvre salvatrice

Le quartier Tchimani est en constante pénurie. Ce projet, qui n'a cessé de faire couler l'encre et la salive après son interruption, a redémarré en présence d'une population comblée de joie, mais exprimant toutefois son pessimisme au regard du non respect des délais du précédent contrat.

« L'initiative est bonne. Tous nous attendions la reprise des travaux. Le problème d'eau dans notre quartier est récurrent. Il arrive que nous passions des journées entières sans eau. Celle que nous consommons ici provient du forage de Mpaka, c'est pourquoi nous avons des difficultés. Si ce projet arrive à son terme, cela va satisfaire tout le monde. Je pense que

la suite sera favorable », s'est réjoui le chef par intérim du quartier Tchimani, David Goma, qui garde son optimisme face à l'aboutissement de ce projet.

A Loussala, la population rongée par la quasi inexistence du réseau d'adduction d'eau est obligée depuis toujours de se livrer à une corvée quotidienne pour s'approvisionner en eau, à prix d'or, grâce à quelques forages existant dans le quartier. Venue assister à la relance des travaux, Merval, une habitante du quartier, a fait part de sa peine avant de vaquer à ses occupations. « Je suis très contente. Nous sommes en train de souffrir depuis que nous habitons le quartier. Ce matin, avant de me rendre au travail, j'ai tiré un pousse-pousse pour transporter de l'eau. Nous sommes impatients de voir l'aboutissement de ce projet. L'achat de l'eau nous coûte. Il nous faut en moyenne 150 F CFA pour l'achat et le transport d'un bidon. C'est coûteux. Quand le forage sera fonctionnel, nous pourrons nous connecter au réseau et avoir de l'eau en permanence dans nos parcelles. Je suis dans ce quartier depuis 1997. Cela fait plus de vingt ans que je souffre », a-t-elle confié.

Josiane Mambou Loukoulou

VERNISSAGE

Une soirée culturelle autour de l'Art Kintuadi

L'exposition en faveur du collectif Art Kintuadi, sur le thème « Mu Kintuadi exposition/ Assainissons notre environnement », s'inscrit dans une dynamique participante à la récupération et l'amélioration des matériaux ainsi que des objets dégradés qui encombrant l'environnement et polluent la nature. Organisée par Pefaco hôtel Maya-Maya dans ses installations, l'activité va se dérouler pendant six semaines.

Alexandre Becher, directeur général de l'établissement hôtelier, a rappelé que c'est pour la deuxième année consécutive que le collectif Art Kintuadi est à l'honneur, à travers une soirée dédiée aux arts dans leurs pluridisciplinarités comme la peinture, la sculpture, le chant, la danse et l'écriture.

Art Kintuadi, a-t-il poursuivi, signifie « Ensemble ». Un collectif d'artistes plasticiens du Congo Brazzaville, fondé en 2012 par le trio Ed-Clodi-Spak dit Dyclo M'Bumba, plasticien, photographe, graffeur ; Gildas Mimbounou dit Gil2mib, plasticien, sérigraphe, designer ; et Van'Cruz plasticien, rappeur. Il travaille les arts contemporains avec des matériaux de récupération trouvés bien souvent dans la rue, tels que du fil de fer, des journaux, du carton et toutes sortes d'objets transformés et façonnés pour arriver à un résultat que les spectateurs ont découvert au cours de cette soirée.

En effet, ces artistes usent des peintures colorées aux formes cubiques, de collages, d'empreintes, qui véhiculent des messages forts comme le questionnement sur l'environnement, le réchauffement climatique, l'extinction de milliers d'espèces animales, la paix, la



L'exposition des œuvres d'art Kintuadi au Pefaco hôtel Maya-Maya

différence de l'autre et sa richesse, l'enfance, la femme.

Leurs sculptures représentent le continent et ses merveilles. Au sein de leur espace, il y a des artistes de qualité qui élaborent et réalisent des œuvres mais qui transmettent aussi un enseignement de valeurs comme l'instruction, la responsabilisation de la jeunesse, le respect

de la dignité humaine ainsi que des lieux publics et de l'écosystème. C'est un lieu où les frontières culturelles et identitaires n'existent pas, où le partage, l'écoute et la bienveillance sont les maîtres mots, où l'amour est roi. C'est pour toutes ces raisons que, depuis plus d'un an, Alexandre Becher accompagne ces artistes aux multiples facettes

et aux talents aiguisés en leur apportant un espace, une visibilité, une écoute voire des conseils. Des artistes qu'il remercie d'égayer le quotidien et de l'enrichir à travers leur regard, leur vision qui les éclairent chaque jour.

« Ce collectif comme les Ateliers Sahm ne peut survivre que par la vente de ses travaux. En ache-

tant une œuvre ce soir ou dans les prochains jours, vous contribuez à l'amélioration de la vie quotidienne de beaucoup de Congolais et participez au développement des connaissances et des projets », a-t-il déclaré.

Le directeur général de Pefaco hôtel Maya-Maya a profité de cette occasion pour saluer le travail remarquable qu'accomplissent Michel Pré, Marie Audigier, Lamia Zanna, Barbara Pamou et tous les collaborateurs de l'Institut français du Congo (IFC) qui ne cessent de proposer des programmes de très grande qualité, à l'instar du récent Festival international des arts et du livre francophone qui a rassemblé beaucoup d'écrivains internationaux autour des tables rondes, ainsi que le Festival du film des femmes africaines. Il en est de même pour le mois de juin, qui s'annonce riche en couleurs et en tonalités musicales. Tout ceci redonne à l'IFC ses lettres de noblesse, a-t-il estimé. Les membres du collectif ont, par la suite, présenté un merveilleux spectacle accompagné d'un Workshop et d'une performance (Body painting, danse contemporaine, percussion, etc.).

Bruno Okokana

HUMOUR

Brazza comedy show a livré deux spectacles époustouflants

Initié par Junior de Mat, le groupe s'est produit, les 7 et 8 juin, à l'Institut français du Congo (IFC), à l'occasion de ses 5 ans d'existence. Les deux soirées ont permis au public de profiter de l'expertise de ceux qui ont émergé à travers ce collectif d'humoristes et ont également promu de nouveaux adeptes.

Environ cinquante humoristes et comédiens, membres actifs et anciens sociétaires de Brazza comedy show (BCS) ont défilé tour à tour sur la grande scène de l'IFC pour faire rire aux éclats le public. Parmi eux, Juste Parfait, Welfar Kaya, Rose digital, Malica, Anna, Roblin, Juste Pounga, Catalyseur, Charles Mohamed, Pédros, Ngovomatic, Welcome, Maître Google et bien d'autres. Chacun dans son style, chaque humoriste a eu des choses à dire, à la fois intéressantes et

drôles. L'ensemble des sketches présentés sur fond de rire a porté sur des faits de société, du quotidien et d'amour. Quoique le public eusse envie de rire plus longtemps, chaque soirée a duré environ deux heures trente minutes.

La commémoration du cinquième anniversaire du BCS était en parallèle à une messe de retrouvailles de ces jeunes artistes animés par une seule passion : l'humour. À travers leur motivation, ils ont contri-

bué à l'ascension du stand-up au Congo. Et, aujourd'hui, quelques-uns d'entre eux font leur marque au niveau national et international.

Depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, le BCS a effectivement évolué. Cinq ans, ce n'est pas cinq jours. « Il fallait y croire. Et c'est ce que nous avons fait pour arriver à ce jour. Nous ne pouvons qu'être fiers des efforts consentis et nous remercions énormément tous ceux qui nous ont

accompagnés dans cette vision. Mais, le meilleur reste à venir », a confié l'initiateur du projet, Junior de Mat.

La directrice déléguée de l'IFC, Marie Audigier, a, par ailleurs, félicité la détermination, la volonté et le sens du partage du collectif BCS qui travaille pour propulser l'humour congolais, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Heureuse de prendre part à cette célébration, elle a partagé un petit sketch très drôle de deux minutes lié à

« une expérimentation scientifique sur les malades mentaux » qui a été ovationné par le public.

Les cinq ans du BCS, c'était aussi une escapade en danse proposée par le groupe Street et en musique grâce aux artistes Bakala, Rhino bears, Dj Migo one et Lionel Etou.

La dernière soirée de spectacle s'est close par le discours de l'humoriste Roblin. Ce dernier, imitant la voix du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, a remercié chaleureusement le public tout en souhaitant de beaux jours à l'humour.

Malica, la pépite d'or du BCS

Elle n'a que 4 ans, mais a su faire preuve de professionnalisme sur scène. Malica a présenté deux sketches dans lesquels elle évoque le lien d'amour entre parents et enfants, l'éducation et l'obéissance. À travers ses deux prestations, elle a laissé beaucoup d'envie au public qui n'a pas tari d'éloges son courage et son talent. Malica est la plus jeune humoriste du Congo, membre du collectif BCS.

Merveille Atipo (stagiaire)



Le collectif Brazza comedy show posant au terme des deux soirées d'humour